



# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau et d'assainissement

2021



## **1 TABLE DES MATIERES**

<b>2 Carte d'identité d'ODYSSI.....</b>	<b>6</b>
<b>1.1 Statut .....</b>	<b>6</b>
<b>1.2 Missions .....</b>	<b>6</b>
<b>1.3 Mode de gestion du service.....</b>	<b>6</b>
<b>1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques.....</b>	<b>6</b>
<b>1.5 Charte graphique .....</b>	<b>7</b>
<b>1.6 La collectivité .....</b>	<b>7</b>
<b>3 Historique .....</b>	<b>8</b>
<b>4 LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS de l'année .....</b>	<b>10</b>
<b>5 LES CHIFFRES CLES .....</b>	<b>12</b>
<b>5.1 EAU POTABLE .....</b>	<b>12</b>
<b>5.1.1 Indicateurs relatifs aux abonnés .....</b>	<b>12</b>
<b>5.1.2 Indicateurs relatifs à la qualité de l'eau.....</b>	<b>16</b>
<b>5.1.3 Indicateurs relatifs au réseau.....</b>	<b>17</b>
<b>5.1.4 Indicateurs relatifs à tarification.....</b>	<b>21</b>
<b>5.1.5 Indicateurs relatifs à la gestion financière .....</b>	<b>22</b>
<b>5.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF .....</b>	<b>24</b>
<b>5.2.1 Indicateurs relatifs aux abonnés .....</b>	<b>24</b>
<b>5.2.2 Indicateurs relatifs au réseau et à la collecte .....</b>	<b>25</b>
<b>5.2.3 Indicateurs relatifs à l'épuration .....</b>	<b>29</b>
<b>5.2.4 Indicateurs relatifs à tarification.....</b>	<b>31</b>
<b>5.2.5 Indicateurs relatifs à la gestion financière .....</b>	<b>31</b>
<b>5.3 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF.....</b>	<b>33</b>
<b>6 Présentation générale du service d'eau potable .....</b>	<b>37</b>
<b>7 Le réseau.....</b>	<b>38</b>
<b>7.1 Les stations d'eau potable .....</b>	<b>38</b>
<b>7.2 les réservoirs.....</b>	<b>41</b>

<b>7.3 le réseau .....</b>	<b>49</b>
<b>7.4 le chemin de l'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES .....</b>	<b>51</b>
<b>8 Les volumes : du volume prélevé au volume distribué.....</b>	<b>52</b>
<b>8.1 Les volumes prélevés .....</b>	<b>52</b>
<b>8.2 Les volumes produits.....</b>	<b>53</b>
8.2.1 Evolution des volumes annuels produits .....	54
<b>8.3 Les volumes mis en distribution .....</b>	<b>55</b>
<b>La qualité des eaux .....</b>	<b>56</b>
<b>8.4 Synthèse du contrôle sanitaire .....</b>	<b>56</b>
<b>8.5 Résultats de l'autocontrôle qualité 2019 .....</b>	<b>62</b>
<b>9 La tarification et les recettes du service .....</b>	<b>63</b>
<b>9.1 Les modalités de tarification .....</b>	<b>63</b>
9.1.1 Le type de tarification .....	63
9.1.2 Les catégories de tarifs .....	63
9.1.3 Les modalités d'évolution et de révision.....	63
9.1.4 Les autres prestations .....	63
9.1.5 Les redevances perçues pour le compte de tiers.....	63
<b>10 Les investissements .....</b>	<b>64</b>
<b>10.1 Les travaux et Les projets .....</b>	<b>64</b>
10.1.1 Les études réalisées .....	64
10.1.2 Réhabilitation d'ouvrage .....	65
10.1.3 Construction d'ouvrageS.....	66
<b>11 Les perspectives .....</b>	<b>66</b>
<b>12 Présentation générale du service d'assainissement collectif.....</b>	<b>69</b>
<b>12.1 La compétence assainissement collectif .....</b>	<b>69</b>
<b>12.2 Les missions du service.....</b>	<b>69</b>
<b>13 Les caractéristiques techniques du service.....</b>	<b>69</b>
<b>13.1 Les usagers non-domestiques .....</b>	<b>69</b>
<b>13.2 Le réseau de collecte.....</b>	<b>70</b>

<b>13.3 Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration.....</b>	<b>70</b>
<b>14 Bilan par STEP.....</b>	<b>72</b>
<b>    14.1 Station d'épuration de la Pointe des Nègres .....</b>	<b>72</b>
14.1.1 le réseau de collecte.....	72
14.1.2 Le système de traitement.....	72
le Milieu récepteur.....	75
<b>    14.2 Station d'épuration de Dillon filière I .....</b>	<b>76</b>
14.2.1 Son réseau de collecte .....	76
14.2.2 Le système de traitement.....	76
14.2.3 Milieu récepteur .....	78
<b>    14.3 Step Dillon filière II.....</b>	<b>79</b>
14.3.1 Son réseau de collecte .....	79
14.3.2 Le système de traitement.....	79
14.3.3 Milieu récepteur .....	81
<b>    14.4 Step Godissard .....</b>	<b>82</b>
14.4.1 Son réseau de collecte .....	82
14.4.2 Le système de traitement.....	82
14.4.3 Milieu récepteur .....	85
<b>    14.5 Step de Fond Lahayé.....</b>	<b>85</b>
14.5.1 Son réseau de collecte .....	85
14.5.2 Le système de traitement.....	85
14.5.3 Milieu récepteur .....	88
<b>    14.6 Station d'épuration de Rosière.....</b>	<b>88</b>
14.6.1 Son réseau de collecte .....	88
14.6.2 Le système de traitement.....	88
14.6.3 Milieu récepteur .....	91
<b>    14.7 Step de GAIGNERON .....</b>	<b>91</b>
14.7.1 Son réseau de collecte .....	91
14.7.2 Le système de traitement.....	91

14.7.3	Milieu récepteur : .....	94
<b>14.8</b>	<b>Step de PELLETIER DESIRADE .....</b>	<b>94</b>
14.8.1	Son réseau de collecte .....	94
14.8.2	Le système de traitement.....	94
14.8.3	Milieu récepteur .....	96
<b>14.9</b>	<b>Les mini-stations : .....</b>	<b>97</b>
14.9.1	Tableau récapitulatif.....	97
14.9.2	Leurs réseaux de collecte .....	98
14.9.3	Leurs systèmes de traitement .....	98
14.9.4	Contrôle des mini STEP .....	98
<b>15</b>	<b>Tarification et les recettes de service .....</b>	<b>99</b>
<b>15.1</b>	<b>Les modalités de tarification .....</b>	<b>99</b>
15.1.1	Le type de tarification .....	99
15.1.2	Les modalités d'évolution et de révision.....	99
15.1.3	Les autres prestations .....	99
15.1.4	Les redevances perçues pour le compte de tiers.....	100
<b>16</b>	<b>Les perspectives .....</b>	<b>100</b>
<b>17</b>	<b>Présentation générale du service d'assainissement non-collectif .....</b>	<b>102</b>
<b>18</b>	<b>Les controles .....</b>	<b>102</b>
18.1.1	TABLEAU DE BORD GENERAL .....	102
18.1.2	Bilan d'activité par commune .....	103
<b>19</b>	<b>Les Notaires .....</b>	<b>104</b>
<b>19.1</b>	<b>Diagnostics assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières .....</b>	<b>104</b>

## 2 CARTE D'IDENTITE D'ODYSSI

1.1 Statut	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.</li> <li>◆ Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC)</li> <li>◆ Entreprise locale</li> </ul>
1.2 Missions	<p>Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Captage, production et distribution d'eau potable</li> <li>◆ Collecte, traitement des eaux usées</li> <li>◆ Contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif</li> <li>◆ Accueil et services aux clients</li> <li>◆ Conception et conduites de projets (réseaux et stations)</li> </ul>
1.3 Mode de gestion du service	<p>Service exploité en Régie Maîtrise d'ouvrage et exploitation : ODYSSI.</p>
1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	<p><b>Agences Fort-de-France et Acajou</b>  Lundi : de 7h15 à 16h15  Jeudi : de 7h15 à 14h  Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h</p> <p><b>Centre de Contacts :</b>  du lundi au vendredi de 7h15 à 17h   : 0596 71 20 10</p> <p><b>Coordonnées :</b>   : 0596 71 20 10  fax : 0596 71 20 15   : <a href="mailto:odyssi@odyssi.fr">odyssi@odyssi.fr</a>  site internet : <a href="http://www.odyssi.fr">www.odyssi.fr</a>  Pages Facebook &amp; Twitter</p> <p>Adresse : 7-9, rue des Arts et Métiers  Bâtiment Flore Gaillard - Lot. Dillon Stade  BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex</p>

1.5 Charte graphique	<p><b>• LE NOM de l'Entreprise :</b> ODYSSI fait référence à dlo bò kay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires.</p> <p><b>• LE LOGO</b> Image plurielle :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cratère du haut s'écoule de l'eau</li> <li>• Soleil : qui baigne dans l'eau</li> </ul> </p> <p><b>• LE SLOGAN</b> ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Naturellement, le slogan est "Dlo bò bay".</p> <p><b><i>Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.</i></b></p>  <p><b>L'ANIMAL-SYMBOLE</b> ODYSSI dispose d'un animal-symbole : il s'agit de l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé, de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.</p>
1.6 La collectivité	<p>CACEM : Communauté d'Agglomération du Centre et du Sud de la Martinique.</p> <p>Services gérés au niveau intercommunal</p> <p>Compétences liées aux services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau : Production, transfert, distribution</li> <li>• Assainissement collectif : Collecte, transport, dépollution</li> <li>• Assainissement non collectif :</li> </ul> <p>Territoire desservi : FORT-DE-FRANCE / LAMENTIN / SAINT-JOSEPH / SCHOELCHER</p> <p>Services exploités en régie</p>

### **3 HISTORIQUE**

**7 novembre 2003 :** création d'une Régie par délibération de la CACEM

**2004 :**

- Transfert de la compétence eau à la CACEM
- La RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

**2005 :**

- ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.
- Obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention « Service à la Collectivité ».

**2006 :**

- Création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

**2007 :**

- Exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

**2013 :**

- Exploitation de l'assainissement sur l'ensemble des communes de la CACEM
- ODYSSI se lance sur les réseaux sociaux : travaux, manifestations, informations utiles sur l'eau, casses... ODYSSI est désormais en contact permanent avec ses abonnés et usagers.
- Inauguration de l'UTMV : Unité de Traitement des Matières de Vidange pouvant accueillir l'ensemble des matières de vidange de l'île.

**2014 :**

- Mise en service de l'UTMV
- Paiement en ligne et par téléphone des factures d'eau

**2015 :**

- Janvier : Reprise en Régie de l'exploitation en eau potable des communes du Lamentin et de Saint-joseph
- Janvier : Ouverture d'une seconde agence clientèle et d'un Centre de Contacts (services à distance) sur la commune du Lamentin

**2016 :**

- Reprise en Régie de Schoelcher

**2017 :**

- Lancement du projet d'entreprise « Valè Dlo »
- Changement des statuts d'ODYSSI

**2018 :**

- Poursuite du projet d'entreprise « Valè Dlo »
- Réorganisation d'entreprise avec création de la DGA Technique et Commercial
- Création du service Accompagnement et Bien-être
- Mise en place du département Contrôle interne/Gestion des Risques

- Signature du contrat de progrès

**2019 :**

- Réorganisation d'entreprise avec la création de la DGA Administrative et services supports
- Elections CSE

**2020 :**

- Gestion de la crise sanitaire et économique – COVID 19
- Interconnexion des réseaux entre le Lamentin, Saint Joseph et Fort de France

**2021 :**

- Crise sanitaire et économique durable
- Fin du protocole d'accord transactionnel
- Développement du suivi des projets

## 4 LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

- **Crise sanitaire, économique et sociale du COVID 19 et Sècheresse**
  - o Retards de paiement des clients et des fournisseurs
  - o Pour la sécheresse, divers plans d'action sont en cours. Cependant, on note un délai d'attente important concernant les notifications de subvention, ce qui entraîne des retards importants dans le lancement des projets.
  - o Décalage de la facturation, ce qui impacte la trésorerie. Cela a aussi généré un flux important de réclamation : en effet, la facturation du 1<sup>er</sup> semestre a été effectué par estimation pour certains abonnés. De plus, avec le variant OMICRON, la Martinique est en état de crise sanitaire. Le gouvernement a donc mis en place différentes dispositions.
  - o Retard sur les travaux et la facturation de ces travaux
  - o Interventions privilégiées sur les casses et les fuites
  - o Difficultés au niveau de la population : des grèves ont eu lieu et la situation sociale est compliquée
- **L'application des protocoles de fin de contentieux avec l'Espace SUD et CAP NORD**
  - o Le protocole transactionnel concernant les factures d'eau en gros datant de 2016 à 2019 a été signé par l'ensemble des acteurs en 2020. Avec la participation de la CACEM, ODYSSI a réglé toutes les factures à ce jour.
- **Retour à la normal des remboursements de prêts**
  - o Retour à la normal des remboursements, au niveau des intérêts et du capital remboursé après une année 2020 où ODYSSI a bénéficié d'un report d'échéance de prêts
- **Continuation de la fiabilisation des comptes**
  - o ODYSSI poursuit son plan d'action pour la fiabilisation de ses comptes. Les travaux vont se poursuivre au cours des années car il n'est pas possible de tout réglé en une seule fois.
  - o Une nouvelle version du logiciel comptable a été mise en place et permet déjà d'avoir un meilleur pilotage cependant il reste quelques améliorations à faire. A l'avenir, ODYSSI espère mettre en place des tableaux de bord automatisés afin d'augmenter la fiabilité des informations et éviter les doublons par exemple. Pour ce faire, les contacts restent fréquents avec l'éditeur du logiciel
  - o Afin de mieux fiabiliser ses chiffres, la Direction Générale souhaite maintenir un taux de provisions importants et augmenter ses créances admises en non-valeur pour les

sommes impossibles à recouvrer, tout en permettant à ODYSSI d'avoir un équilibre financier viable et pérenne.

- Il reste beaucoup de travail sur la fiabilité du bilan et la gestion des immobilisations. Les travaux sont toujours en cours et restent d'ordre prioritaire pour la Direction Générale

- **Amélioration du suivi de projets**

- Le Conseil d'Administration a validé un PPI pour 2018 à 2023 avec des objectifs de financement optimisés (le plus proche possible de 100% de financement). C'est ainsi que nous retrouvons tous les travaux prévus par le Plan d'Urgence et le Contrat de Progrès. La priorité reste toujours les travaux concernant la sécurisation en alimentation en eau potable. Comme indiqué précédemment, les premiers résultats sont déjà marquants et montrent que ces travaux étaient nécessaires. De plus, comme pour les années précédentes, ODYSSI envisage de prioriser les travaux pour lesquelles les subventions ont été reçues et celles accordées avec des possibilités de préfinancement.

## 5 LES CHIFFRES CLES

### 5.1 EAU POTABLE

#### 5.1.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES – VP.056

INDICATEURS ODYSSI	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Nombre total d'abonnements (nb)	74 551	75 124	↗	0,77%
Nombre d'abonnements – Standards	74 314	74 895	↗	0,78%
Nombre d'abonnements – Gros consommateurs	237	229	↘	-3,38%
<hr/>				
INDICATEURS ODYSSI	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Nombre d'abonnements - Diamètre 15	70 893	71 503	↗	0,86%
Nombre d'abonnements - Diamètre 20	1 372	1 327	↘	-3,28%
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	572	585	↗	2,27%
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	1 058	1 062	↗	0,38%
Nombre d'abonnements - Diamètre supérieur à 40	656	647	↘	-1,37%

INDICATEURS F-DE-F	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Nombre total d'abonnements (nb)	37 212*	37 144	↘	-0,18%
Nombre d'abonnements – Standards	37 071	37 008	↘	-0,17%
Nombre d'abonnements – Gros consommateurs	141	136	↘	-3,55%

<b>INDICATEURS F-DE-F</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Nombre d'abonnements - Diamètre 15	34 559	34 558	↓	0,00%
Nombre d'abonnements - Diamètre 20	1 117	1 078	↓	-3,49%
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	437	433	↓	-0,92%
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	728	716	↓	-1,65%
Nombre d'abonnements - Diamètre supérieur à 40	371	359	↓	-3,23%

<b>INDICATEURS LAMENTIN</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Nombre total d'abonnements (nb)	19 717*	19 945	↗	1,16%
Nombre d'abonnements - Standards	19 624	19 856	↗	1,18%
Nombre d'abonnements - Gros consommateurs	93	89	↓	-4,30%
<b>INDICATEURS LAMENTIN</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Nombre d'abonnements - Diamètre 15	19 064	19 294	↗	1,21%
Nombre d'abonnements - Diamètre 20	169	165	↓	-2,37%
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	111	114	↗	2,70%
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	184	184	→	0,00%
Nombre d'abonnements - Diamètre supérieur à 40	189	188	↓	-0,53%

<b>INDICATEURS ST-JOSEPH</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Nombre total d'abonnements (nb)	7 242*	7 562	↗	4,42%
Nombre d'abonnements – Standards	7 239	7 559	↗	4,42%
Nombre d'abonnements – Gros consommateurs	3	3	→	0,00%
<b>INDICATEURS ST-JOSEPH</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Nombre d'abonnements - Diamètre 15	7 122	7 431	↗	4,34%
Nombre d'abonnements - Diamètre 20	35	35	→	0,00%
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	14	17	↗	21,43%
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	31	36	↗	16,13%
Nombre d'abonnements - Diamètre supérieur à 40	40	43	↗	7,50%

<b>INDICATEURS SCHOELCHER</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Nombre total d'abonnements (nb)	10 380*	10 473	↗	0,90%
Nombre d'abonnements – Standards	10 380	10 472	↗	0,89%
Nombre d'abonnements – Gros consommateurs	0	1	↗	-
<b>INDICATEURS SCHOELCHER</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Nombre d'abonnements - Diamètre 15	10 148	10 220	↗	0,71%
Nombre d'abonnements - Diamètre 20	51	49	↘	-3,92%
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	10	21	↗	110,00%
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	115	126	↗	9,57%
Nombre d'abonnements - Diamètre supérieur à 40	56	57	↗	1,79%

<b>INDICATEURS ODYSSI</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Population légale desservie par <b>ODYSSI</b> (Population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb) – D101.0	156 729	154 057	↓	-1,70%
Population légale desservie sur <b>Fort de France</b>	79 055	77 410	↓	-2,08%
Population légale desservie sur <b>Le Lamentin</b>	41203	40 685	↓	-1,26%
Population légale desservie sur <b>Saint-Joseph</b>	16 402	16 132	↓	-1,65%
Population légale desservie sur <b>Schoelcher</b>	20 069	19 830	↓	-1,19%

<b>INDICATEURS ODYSSI</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés (%) – P151.1	5,09	3,66	↓	-1,43 pts
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%) – P152.1	100%	99,9	↓	-0,1 pt
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés – D151.0	24H	24H	→	-
Taux de réclamations pour 1000 abonnés (%) – P155.1	34	45	↗	11 pts

### Note

Le taux de réclamation est général. Il prend en compte toutes les réclamations reçues à ODYSSI sur tous les budgets confondus.

#### 5.1.2 INDICATEURS RELATIFS A LA QUALITE DE L'EAU

INDICATEURS ODYSSI	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – microbiologie (%) – P101.1	99,4	99,3	↓	-0,1 pt
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – physico-chimique (%) – P102.1	99,1*	99,3	↗	0,2 pt
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %) – P108.3	60*	60	→	-

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau représente le niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

0 % Aucune action

20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours

40 % Avis de l'hydrogéologue rendu

50 % Dossier déposé en préfecture

60 % Arrêté préfectoral

80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

### 5.1.3 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU

Comme indiqué lors des précédents rapports, il a été décidé d'installer plusieurs compteurs en limite de territoire afin d'avoir une meilleure vision des volumes livrés et des volumes redistribués sur les territoires limitrophes à la CACEM. Ceux-ci sont maintenant installés, cependant, on peut noter que certains d'entre eux sont déjà dysfonctionnels, ce qui a pour effet d'estimer certains de ces volumes. Il faut ajouter que les estimations ont été faites en prenant comme base les résultats de ces compteurs lorsqu'ils étaient encore viables.

<b>INDICATEURS ODYSSI</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Nb total de km de réseaux Fort de France	365	407	↗	42km
Nb total de km de réseaux Lamentin	298	298	→	-
Nb total de km de réseaux Saint Joseph	140	163	↗	23km
Nb total de km de réseaux Schoelcher	144	136	↘	-8km
Nb total de km de réseaux ODYSSY (hors branchements) – VP.077	947	1 004	↗	57km

En raison du déploiement du SIG, ODYSSI a réussi à identifier plusieurs réseaux qui n'était pas encore répertoriés dans la base de données. Tous les mois, les chiffres évoluent grâce à la détection qui se fait de plus en plus précise. Pour certaines zones, il y a eu également des dévoiements du réseau, d'où les baisses.

<b>INDICATEURS ODYSSI</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Volume prélevé Didier	5 049 962	5 441 599	↗	7,76%
Volume prélevé Durand	8 349 286	9 331 786	↗	11,77%
Volume prélevé Caférière	34 756	33 225	↘	-4,40%
Volume total prélevé (m3)	13 434 004	14 806 610	↗	10,22%

<b>INDICATEURS ODYSSI</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Volume importé Lamentin	3 883 962	2 570 540	↘	-33,82%
Volume importé Saint-Joseph	2 024 388	2 012 056	↘	-0,61%
Volume importé (Lamentin et Saint-Joseph) – VP.060	5 908 350	4 582 596	↘	-22,44%

<b>INDICATEURS ODYSSI</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Volume produit Didier	4 957 962	5 337 439	↗	7,65%
Volume produit Durand	8 268 495	9 214 841	↗	11,45%
Volume produit Caféière	34 756	60 260	↗	73,38%
Volume total produit (m <sup>3</sup> ) – VP.059	13 261 213	14 612 540	↗	10,19%

\*La station de caféière importe des volumes de Durand d'où des volumes produits plus importants que les volumes prélevés

<b>INDICATEURS ODYSSI</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Volume mis en distribution (m <sup>3</sup> )	18 985 854	19 195 136	↗	1,10%
Volume mis en distribution sur le territoire de l'Espace SUD (estimations)	616 291	249 300	↘	-59,55%
Volume réel mis en distribution sur le territoire de la CACEM (m <sup>3</sup> )	18 369 563	18 945 836	↗	3,14%

<b>INDICATEURS ODYSSI</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Volume comptabilisé vendu en gros	0	0	→	-

<b>INDICATEURS ODYSSI</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Rendement du réseau de distribution ODYSSI (%) – P104.3	61,10%	64,33%	↗	3,23 pts
Rendement du réseau de distribution Fort-de-France (%)	61,08%	61,86%	↗	0,78 pts
Rendement du réseau de distribution Lamentin (%)	60,30%	72,21%	↗	11,91 pts
Rendement du réseau de distribution Saint-Joseph (%)	49,15%	54,74%	↗	5,59 pts
Rendement du réseau de distribution Schoelcher (%)	74,50%	73,73%	↘	-0,77 pts
Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km/j) – P105.3	29	25	↘	-4 pts
Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /km/j) – P106.3	23	18,4	↘	-4,6 pts
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux ** - P103.2B	30	85	↗	+55 pts
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable – P107.2	0,15%	0,14 %	↘	-0,01 pts

Concernant le rendement de réseau, il est calculé à partir d'estimations, plus particulièrement au niveau des volumes de services. Aussi, certains compteurs d'eau étant obsolètes, voire dépassés, les volumes traités sont parfois approximatifs. Voici la liste des estimations :

- Volumes du lamentin perdus sur les communes extérieur au territoire de le CACEM
- Volumes de services
- Volumes non facturés (distribués)

\* : Donnée mise à jour

\*\* L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est un indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau.

Critères :

#### Partie A : Plan des réseaux (15 points)

- 10 points (VP.236) : Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable
- 5 points (VP.237) : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi

*que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année*

*Nota : La définition d'une telle procédure suppose qu'elle existe et soit mise en œuvre. En l'absence de travaux, la mise à jour annuelle est considérée comme effectuée.*

**Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)**

• 10 points (VP.238, VP.239 et VP.240) - les 10 points sont acquis si les 2 conditions suivantes sont remplies : o Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.238) et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution (VP.239) o La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux. (VP.240)

• De 1 à 5 points (VP.239) : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 point supplémentaire

Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 points supplémentaires

• De 0 à 15 points (VP.241) : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 point

Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points

Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 points

Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points

Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points

Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points

Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 points

**Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)**

• 10 points (VP.242) : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux

• 10 points (VP.243) : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée

• 10 points (VP.244) : Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements; (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item)

• 10 points (VP.245) : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ; (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item)

• 10 points (VP.246) : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite • 10 points (VP.247) : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement

- 10 points (VP.248) : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)
- 5 points (VP.249) : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux

#### 5.1.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS ODYSSI	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Volumes facturés (m3) – VP.063	8 618 938	9 789 047	↗	13,58%
Dont volumes facturés vendu en gros (m3)	0	0	→	-
Volumes facturés FDF (hors vente en gros)	4 198 904	5 090 671	↗	21,24%
Volumes facturés Lamentin	2 416 509	2 734 174	↗	13,15%
Volumes facturés Saint-Joseph	771 312	796 763	↗	3,30%
Volumes facturés à Schœlcher	1 232 213	1 167 439	↘	-5,26%

INDICATEURS ODYSSI	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Montants facturés (€ HT)(Consommation + prime fixe)	23 882 621	27 056 806	↗	13,29%
Montant facturés « Travaux »	4 650 930	633 298	↘	-86,38%

INDICATEURS ODYSSI	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Redevance ODYSSI (pour 120m3)	203,80 €	203,80 €	→	-
Prime fixe annuelle (ODYSSI)	68,60 €	68,60 €	→	-
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m3)	14,40 €	14,40 €	→	-
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m3)	31,20 €	31,20 €	→	-
OMR (pour 120m3)	4,77 €	4,77 €	→	-
TVA à 2,10% (pour 120 m3)	6,68 €	6,68 €	→	-
Prix TTC du service pour 120m3	329,45 €	329,45 €	→	-

Redevance ODYSSI au m3 (base 120m3)	1,70 €	1,70 €	→	-
Prix TTC au m3 sur la base d'une facture de 120m3 – D102.0	2,75 €	2,75 €	→	-

\*Le prix du m3 est uniformisé sur tout le territoire de la CACEM.

#### 5.1.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS ODYSSI	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3) EAU + ASS – P109.0	0,00	0,06	↗	0,06 €
Recettes réelles (en K€)	36 838	36 729	↘	-0,30%
Dépenses réelles (en K€)	34 756	36 985	↗	6,41%
Epargne brute (en K€)	2 082	-256	↘	-112,30%
Remboursement du capital de la dette (en K€)	827	1 335	↗	61,43%
Épargne nette (en K€)	1 255	-1 591	↘	-226,77%
Dettes financières (en K€)	20 037	18 816	↘	-6,09%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité* (année) – P153.2 <i>Nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	9,62	Sans objets : Epargne brute négative		-
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU (Fort-de-France) au 31/12 de l'année N sur les factures de l'année N-1 – P154.0	14,45%	15,18%	↗	0,73 pts
Autorisation de Programme votée (PPI projet)	44 252 935	53 820 663	↗	21,62%
Taux d'exécution général du PPI (Projet)	22,57%	28,27%	↗	5,7 pts
Crédits Ouverts pour PPI (Projet) sur l'exercice	5 788 799	8 438 667	↗	45,78%
Taux d'exécution du PPI (Projet) sur l'exercice	68,65%	61,90%	↘	-6,75 pts
Autorisation de Programme votée (PPI Intervention et matériels)	31 806 125	33 127 512	↗	4,15%

<b>INDICATEURS ODYSSI</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2021/2020</b>	
Taux d'exécution général du PPI (PPI Intervention et matériels)	41,89%	68,15%	↗	26,26 pts
Crédits Ouverts pour PPI (PPI Intervention et matériels) sur l'exercice	10 759 900	10 177 324	↘	-5,41%
Taux d'exécution du PPI (PPI Intervention et matériels) sur l'exercice	95,94%	91,79%	↘	-4,15 pts

\* La durée d'extinction de la dette se calcule par dettes financières (encours de la dette) / l'épargne brute annuelle

#### **Commentaires et observations :**

On note que le plan d'action concernant la fiabilisation des comptes est toujours en cours. Le changement de logiciel a eu lieu et permet une meilleure optimisation de tous les documents financiers.

Avec l'accompagnement de l'OIEau, la fiabilisation du fichier client est en cours ce qui permettra à l'avenir de fiabiliser au mieux la facturation.

La crise du COVID-19, avec toutes les problématiques qu'elle a apportées, a permis à ODYSSI de prioriser certains projets du Plan Pluriannuel d'Investissement. Les interconnexions entre le Lamentin, Saint Joseph et Fort de France sont fonctionnelles, ce qui a permis d'améliorer la desserte d'eau potable pour les abonnés et de réduire les volumes d'achat d'eau en gros par la même occasion.

Les rendements de réseau ont été impactés, avec une hausse due à la baisse des volumes importés. La hausse des volumes facturés favorise également l'augmentation du rendement de réseau malgré l'augmentation des volumes mis en distribution.

On peut noter également que le protocole d'accord transactionnel est terminé, ce qui réduira les charges exceptionnelles d'ODYSSI. De plus, en raison de volumes distribués sur le territoire de l'Espace Sud, les différentes collectivités doivent se revoir afin de discuter des modalités de la vente d'eau.

Sur le budget EAU, l'épargne brute est négative sur l'année ce qui ne permet pas de calculer une durée d'extinction de la dette.

## 5.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### 5.2.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Population légale (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	Fort-de-France	79 055	77 410	↓	-2,08%
	Schoelcher	20 069	19 830	↓	-1,19%
	Saint-Joseph	16 402	16 132	↓	-1,65%
	Lamentin	41 203	40 685	↓	-1,26%
	<b>TOTAL ODYSSI</b>	156 729	154 057	↓	-1,70%

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Nombre d'abonnements (nb) – VP.056	Fort-de-France	22 295	22 437	↗	0,64%
	Schoelcher	6 359	6 440	↗	1,27%
	Saint-Joseph	682	697	↗	2,20%
	Lamentin	9 285	9 305	↗	0,22%
	<b>TOTAL ODYSSI</b>	38 621	38 879	↗	0,67%

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (nb) – D201.0	Fort-de-France	50 189	50 509	↗	0,64%
	Schoelcher	14 495	14 680	↗	1,28%
	Saint Joseph	1 680	1 717	↗	2,20%
	Lamentin	20 885	20 930	↗	0,22%
	<b>TOTAL ODYSSI</b>	87 249	87 522	↗	0,31%

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Taux d'habitants raccordés à l'assainissement collectif (%)	Fort-de-France	63,48	65,25	↗	1,77 pts
	Schoelcher	72,22	74,03	↗	1,81 pts
	Saint Joseph	10,24	10,64	↗	0,4 pts
	Lamentin	50,68	51,44	↗	0,76 pts
	<b>TOTAL ODYSSI</b>	55,66	56,81	↗	1,15 pts

INDICATEURS ODYSSI	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb pour 1000 habitants desservis) (%) – P251.1	0,011	0	↘	-100%

#### 5.2.2 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU ET A LA COLLECTE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Linéaire de réseau (hors branchement) (km)	Fort-de-France	200	229	↗	29
	Schoelcher	47	30	↘	-17
	Saint Joseph	6	9	↗	3
	Lamentin	79	77	↘	-2
	<b>TOTAL ODYSSI</b>	332	345	↗	13

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissement dans le réseau de collecte des eaux usées (nb) – D202.0	Fort-de-France	4	0	↓	-4
	Schoelcher	0	0	→	-
	Saint Joseph	0	1	↗	1
	Lamentin	4	1	↓	-3
	TOTAL ODYSSI	8	2	↓	-6

Il y a beaucoup de demandes de convention de déversement mais elles ne sont pas finalisées par manque d'informations (éléments techniques, normes, travaux, etc...)

INDICATEURS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau – P252.2	9,7	9,3	→	-0,4 pts
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%) – P253.2	0,36	0,18	↓	-0,18 pts
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées * - P202.2B	30	95	↗	+65 pts
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** P255.3	90	90	→	-

\* : L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est un Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eaux usées

Critères :

Partie A : Plan des réseaux (15 points)

- 10 points (VP.250) : Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage, ...), et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement P202.2B\_fiche\_V140206\_précisé\_janv22 mis à jour 19/01/2022
- 5 points (VP.251) : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.

*Nota : La définition d'une telle procédure suppose qu'elle existe et soit mise en œuvre. En l'absence de travaux, la mise à jour annuelle est considérée comme effectuée*

Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)

- 10 points (VP.252, VP.253 et VP.254) - les 10 points sont acquis si les 2 conditions suivantes sont remplies : o Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.252) et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées (VP.253) o La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux (VP.254)
- De 1 à 5 points (VP.253) : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 point supplémentaire  
Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 points supplémentaires  
Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 points supplémentaires  
Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 points supplémentaires  
Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 points supplémentaires Si la procédure de mise à jour du plan des réseaux n'est pas complétée de la mise à jour de l'inventaire des réseaux (VP.254), les points de la VP.252 et de la VP.253 ne sont pas comptabilisés.

- De 0 à 15 points (VP.255) - indépendante des VP.252, VP.253 et VP.254 : L'inventaire des réseaux mentionne pour chaque tronçon la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux

Dates ou périodes de pose connues pour moins de 49,9% du linéaire des réseaux : 0 point  
Dates ou périodes de pose connues pour ≥ 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points (Cas 0)  
Dates ou périodes de pose connues pour ≥ 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 points (Cas 1)  
Dates ou périodes de pose connues pour ≥ 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points (Cas 2)  
Dates ou périodes de pose connues pour ≥ 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points (Cas 3)  
Dates ou périodes de pose connues pour ≥ 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points (Cas 4)  
Dates ou périodes de pose connues pour ≥ 95% du linéaire des réseaux : 15 points (Cas 5)

Partie C : Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau (75 points)

- 10 points (VP.256) : Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée
- De 1 à 5 points (VP.256) : Lorsque les informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux
- 10 points (VP.257) : Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ...)
- 10 points (VP.258) : existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée

- 10 points (VP.259) : Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ; (seuls les services ayant la mission collecte sont concernés par cet item)
- 10 points (VP.260) : L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...)
- 10 points (VP.261) : Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite
- 10 points (VP.262) : Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)

\*\* : L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est un Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de la connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement

<u>A – Éléments communs à tous les types de réseaux</u>	<u>OUI</u>	<u>NON</u>
➤ Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)	20	0
➤ Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	10	0
➤ Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	20	0
➤ Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 21 juillet 2015	30	0
➤ Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 21 juillet 2015	10	0
➤ Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	10	0
<u>B – Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs</u>		
➤ Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	10	0
<u>C – Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes</u>		
➤ Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	10	0

### 5.2.3 INDICATEURS RELATIFS A L'EPURATION

Les conformités (données extraites du site : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/liste.php>)

*Dernière mise à jour des données au 31/12/2021*

STEU	Conformité locale équipement	Conformité locale traitement	Conformité globale
DILLON 2	Non conforme	Conforme	Non conforme
DILLON 1	Non conforme	Non conforme	Non conforme
POINTE DES NEGRES	Conforme	Non conforme	Non conforme
GAIGNERON (1 file)	Non conforme	Non conforme	Non conforme
GODISSARD	Conforme	Non conforme	Non conforme
FOND LAYAHE	Non conforme	Non conforme	Non conforme
PELLETIER DESIRADE	Non conforme	Non conforme	Non conforme
ROSIERES	Conforme	Non conforme	Non conforme
LONG PRE	Conforme	Non conforme	Non conforme
Choco-Choisy	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Gondeau Montrose SILM	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Belle Etoile	Conforme	Non conforme	Non conforme
Roches carrée	Conforme	Non conforme	Non conforme
Lunette bouillé	Conforme	Non conforme	Non conforme
Ramedace N	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Rési les terrasses de Balata	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Rivière Blanche S	Conforme	Non conforme	Non conforme
Zone de Gros de la jambette	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Charmille	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Choisy	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Les Hameaux	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Ramedace S	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Sarrault	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Modeste	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Club Nautique	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Rivière Blanche N	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Bambou-Duchamp	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Morne basset 2	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Morne basset	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Lamentin – Pays Mélés	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Presqu'île	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Les Hameaux de la Vallée Ravine Vilaine	Non conforme	Non conforme	Non conforme
Les Meynard	Non conforme	Non conforme	Non conforme

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Charge entrante en DBO5 en Kg/j	Godissard	163,6	236,1	↗	72,5
	Dillon 1	592,5	772,5	↗	180
	Dillon 2	1742,1	1799,2	↗	57,1
	Pointe des Nègres	994,9	1174,8	↗	179,9
	Fond-Lahayé	128	87,5	↘	-40,5
	Rosières	45,6	99,2	↗	53,6
	Acajou	0	0	→	0
	Gaigneron	1026,9	965,1	↘	-61,8
	Pelletier Désirade	89,1	133,6	↗	44,5
	<b>ODYSSI</b>	<b>4782,7</b>	<b>5267,9</b>	↗	485,2

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	Godissard	44	40,64	↘	-3,36
	Dillon 1	235	268	↗	33
	Dillon 2	274	172,57	↘	-101,43
	Pointe des Nègres	291	327,4	↗	36,4
	Fond-Lahayé	5	2,46	↘	-2,54
	Rosières	0	1,4	↗	1,4
	Acajou	0	0	→	0
	Gaigneron	186	206	↗	20
	Pelletier Désirade	14	11,28	↘	-2,72
	<b>ODYSSI</b>	<b>1049</b>	<b>1029,75</b>	↘	-19,25

INDICATEURS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
<b>Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation – P206.3</b>	100	100	→	-

#### 5.2.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2021	2021	Evolution 2021/2020	
Volumes facturés (m <sup>3</sup> ) – VP.068	4 125 951	4 720 872	↗	14,42%
Montants facturés (€ HT consommation + prime fixe)	11 306 541	12 689 391	↗	12,23%
Montants facturés Travaux	3 754 559	2 551 705	↘	-32,04%

INDICATEURS	2021	2021	Evolution 2021/2020	
Montant Prime fixe	56,00 €	56,00 €	→	-
Redevance (consommation)	211,20 €	211,20 €	→	-
Redevance modernisation des réseaux	18,00 €	18,00 €	→	-
TVA	5,99 €	5,99 €	→	-
<b>Facture TTC 120m<sup>3</sup></b>	<b>291,19 €</b>	<b>291,19 €</b>	→	-
Prix TTC au m <sup>3</sup> (base 120m <sup>3</sup> )	2,43 €	2,43 €	→	-
Redevance au m <sup>3</sup> – D204.0	1,76 €	1,76 €	→	-

#### 5.2.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2020	2021	Evolution 2021/2020	
Recettes réelles (en k €)	14 980	15 228	↗	1,63 %
Dépenses réelles (en k €)	11 640	12 811	↗	9,14 %
Epargne brute (€) (en k €) – VP.183	3 340	2 417	↘	-38,19 %
Remboursement du capital de la dette (en k €)	1 077*	1 351	↗	20,28 %
Épargne nette (en k €)	2 263	1 066	↘	-112,29 %
Dettes financières (en k €) – VP.182	20 038	19 430	↘	-3,13 %

INDICATEURS	2020	2021	Evolution 2021/2020
Durée d'extinction de la dette de la collectivité – P256.2 <i>Nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	5,99	8,03	↗ 2,4 ans
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente ASS au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1 – P257.0	17,47%	23,54%	↗ 6,07 pts
Autorisation de Programme votée (PPI projet)	28 150 583	27 216 437	↘ -3,43 %
Taux d'exécution général du PPI (Projet)	30,36 %	44,19 %	↗ 13,83 pts
Crédits Ouverts pour PPI (Projet) sur l'exercice	3 917 177	5 053 396	↗ 22,48 %
Taux d'exécution du PPI (Projet) sur l'exercice	58,54 %	68,90 %	↗ 10,36 pts
Autorisation de Programme votée (PPI Intervention et matériels)	964 140	1 671 584	↗ 42,32 %
Taux d'exécution général du PPI (PPI Intervention et matériels)	86,67%	64,28 %	↘ -22,39 pts
Crédits Ouverts pour PPI (PPI Intervention et matériels) sur l'exercice	300 000	321 922	↗ 6,81 %
Taux d'exécution du PPI (PPI Intervention et matériels) sur l'exercice	73,83%	74,23%	↗ 0,4 pts

**Commentaires et observations :**

Sur le budget « ASSAINISSEMENT COLLECTIF », l'épargne brute est positive mais décroît par rapport à l'année précédente. La durée d'extinction de la dette s'allonge dans le temps pour attendre 8 ans.

Au niveau du plan pluriannuel d'investissement, celui-ci a été revalorisé. On peut néanmoins voir que les travaux avancent et que le taux d'exécution annuel des travaux reste assez important. Afin d'atteindre des scores plus élevés, il faudrait résoudre les problèmes concernant les notifications de subventions.

### 5.3 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

INDICATEURS		2020	2021	Evolution 2021/2020	
Estimation du nombre d'habitants non desservis par un réseau de collecte des eaux usées	Fort-de-France	28 866	26 901	↓	-6,81%
	Schoelcher	5 574	5 150	↓	-7,61%
	Saint Joseph	14 722	14 415	↓	-2,09%
	Lamentin	20 318	19 755	↓	-2,77%
	<b>TOTAL ODYSSI</b>	<b>69 480</b>	<b>66 535</b>	↓	-4,24%
Nombre de foyers raccordés à l'assainissement non collectif	Fort-de-France	13 377	12 467	↓	-6,80%
	Schoelcher	3 798	3 509	↓	-7,61%
	Saint-Joseph	5 891	5 768	↓	-2,09%
	Lamentin	9 946	9 670	↓	-2,77%
	<b>TOTAL ODYSSI</b>	<b>33 012</b>	<b>31 414</b>	↓	-4,84%
Nombre de dossiers de contrôle reçus	Fort-de-France	173	256	↗	47,98%
	Schoelcher	49	50	↗	2,04%
	Saint Joseph	56	89	↗	58,93%
	Lamentin	186	222	↗	19,35%
	<b>TOTAL ODYSSI</b>	<b>464</b>	<b>617</b>	↗	32,97%
Diagnostic assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières	Fort-de-France	108	162	↗	50,00%
	Schoelcher	27	23	↓	-14,81%
	Saint Joseph	19	33	↗	73,68%
	Lamentin	44	59	↗	34,09%
	<b>TOTAL ODYSSI</b>	<b>198</b>	<b>277</b>	↗	39,90%
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif <sup>1</sup>		130	130	→	-
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de conception/réalisation		187 €	187 €	→	-

INDICATEURS	2020	2021	Evolution 2021/2020
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de bonne exécution	97 €	97 €	→ -
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l'année n+1 (0 à 20 éq/h)	84 €	84 €	→ -
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l'année n+1 (21 à 2000 éq/h)	200 €	200 €	→ -
Diagnostic assainissement préalable à la vente d'un immeuble (de 0 à 2 appartements par immeuble)	204,2 €	204,2 €	→ -

		2020	2021	Evolution
Nbre d'installations ANC – DC.306	Fort-de-France	13 377	13 389	0,09%
	Schoelcher	3 798	3 802	0,11%
	Lamentin	9 946	9 968	0,22%
	Saint-Joseph	5 891	5 896	0,08%
	TOTAL	33012	33055	0,13%

	2020	2021	Evolution
Nbre total d'installations contrôlées depuis la création du service	16 713	17 042	1,97%

	2021	
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif - P301.3	Fort-de-France	3%
	Schoelcher	2%
	Saint Joseph	1%
	Lamentin	2%
	<b>TOTAL ODYSSI</b>	<b>2%</b>

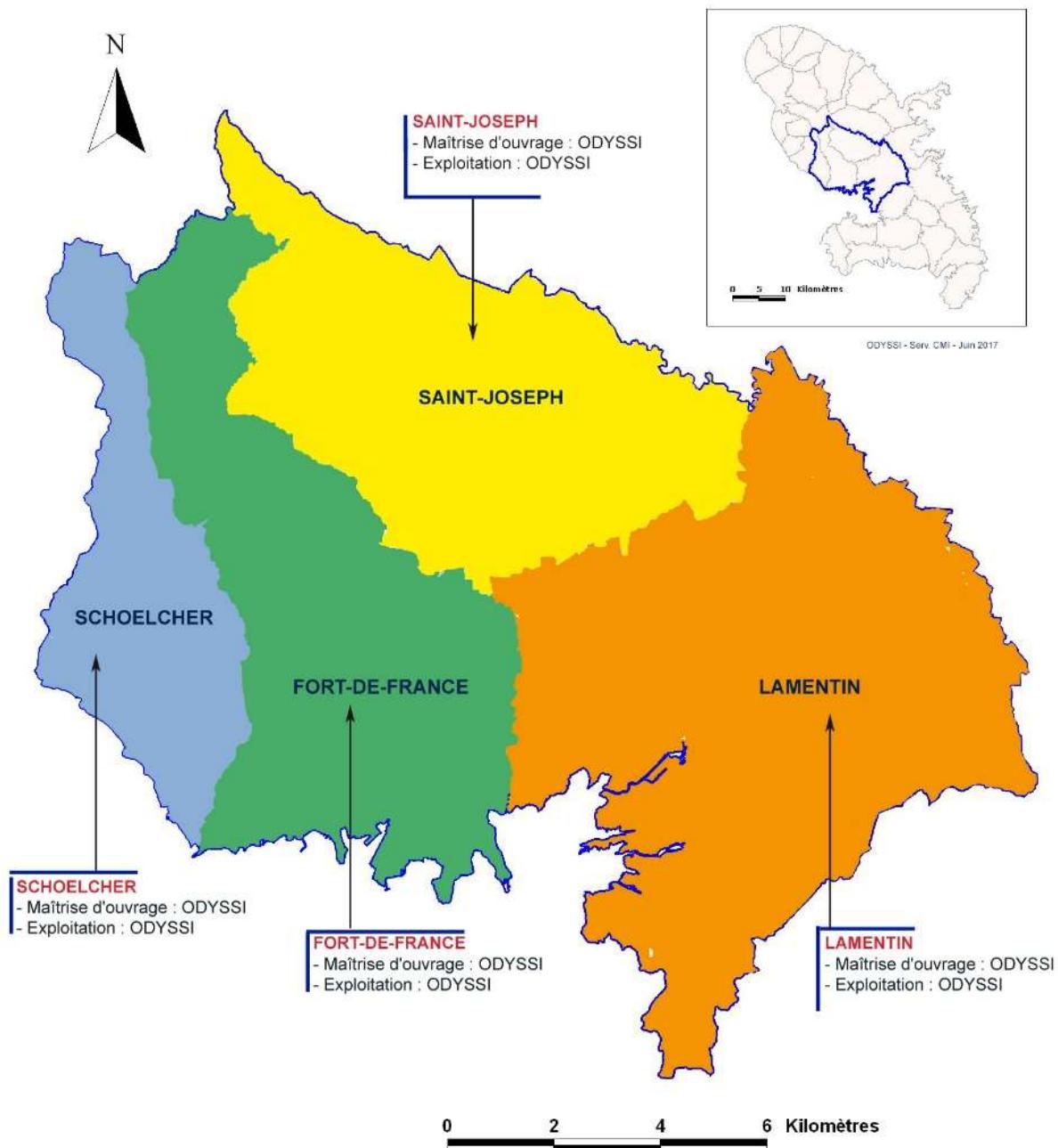
Note : Les données des années précédentes sont erronées. En effet, en France, plus de 90 % des installations ne sont pas conforme. Il est donc normal pour la Martinique et plus particulièrement le territoire de la CACEM d'avoir des taux de conformité aussi faibles, d'autant que la dernière réglementation en matière d'assainissement collectif date de 2013 et requiert des investissements importants de la part des habitants.

INDICATEURS	2019	2021	Evolution 2021/2020	
Recettes réelles (en K€)	138	180	↗	30,43%
Dépenses réelles (en K€)	85	127	↗	49,41%
Epargne brute (en K€)	53	53	→	-
Remboursement du capital de la dette	-	-	→	-
Épargne nette (en K€)	53	53	→	-
Dettes financières	-	-	→	-
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>Nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	-	-	→	-

**Commentaires et observations :**

Le budget « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF » reste stable et mineur au sein d'ODYSSI. En effet, il s'agit d'un secteur qui est très peu exploité, voire pas du tout au sein de l'entreprise. Afin de palier à cela, la direction souhaite dans les années à venir se développer sur ce secteur.

# SERVICE EAU POTABLE



## **6 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE D'EAU POTABLE**

ODYSSI assure le Service Public d'eau potable sur l'ensemble des communes de la CACEM depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016.

Compte tenu des extensions de son périmètre d'exploitation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, ODYSSI a du mettre en place une organisation permettant de servir au mieux l'ensemble de ses usagers tout en tenant compte de l'impact auprès des salariés en interne.

C'est ainsi qu'un contrat de prestation de service a été mis en place pour assurer la distribution de l'eau sur la commune de Schoelcher et la réalisation des travaux pour les abonnés. La relation client étant assurée en direct par ODYSSI. Des moyens ont du être mis en œuvre afin d'assurer la liaison entre le prestataire et ODYSSI pour répondre au mieux aux attentes de nos abonnés.

Suite à ces extensions de périmètre, de nombreux problèmes sont posés, notamment la question du transfert ou de la mise à disposition du patrimoine des communes reprises en Régie.

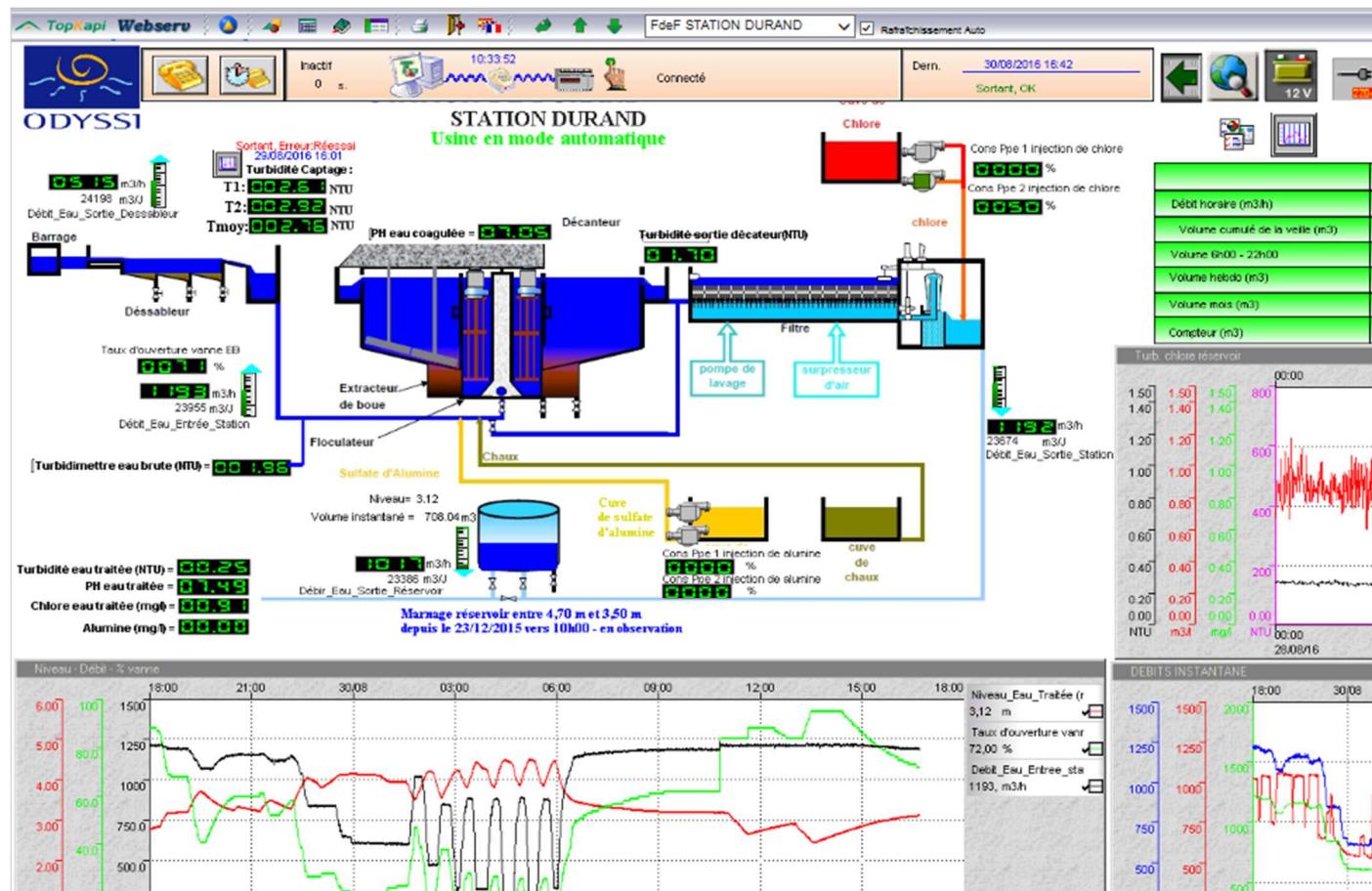
Concernant le contentieux entre la CACEM et le SICSM (ODYSSI – SME), il n'est plus d'actualité puisqu'un accord a été trouvé concernant les volumes vendus pour les années 2016 à 2019 ainsi que pour le prix de vente en gros unitaire. Un protocole transactionnel et une convention de vente en gros ont donc été signé par les organismes publics.

Afin de répondre aux mieux aux exigences de ses parties prenantes, le Conseil d'Administration d'ODYSSI est composé de 23 membres, dont des représentants de la CACEM, des associations de consommateurs, des institutions de l'eau de la Martinique et de personnes qualifiées.

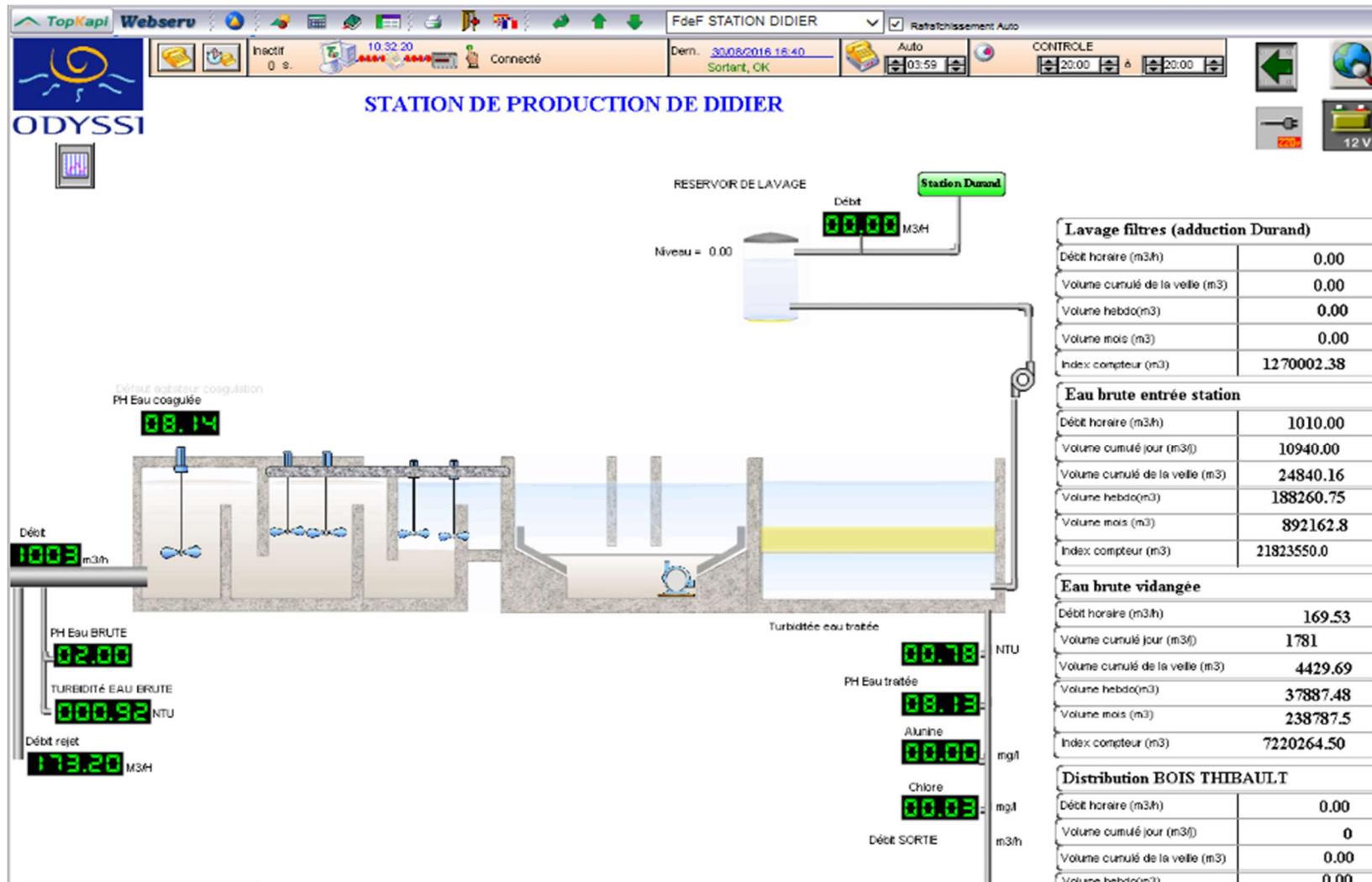
## 7 LE RESEAU

### 7.1 LES STATIONS D'EAU POTABLE

#### A - STATION DE DURAND – SAINT JOSEPH USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m<sup>3</sup>/j

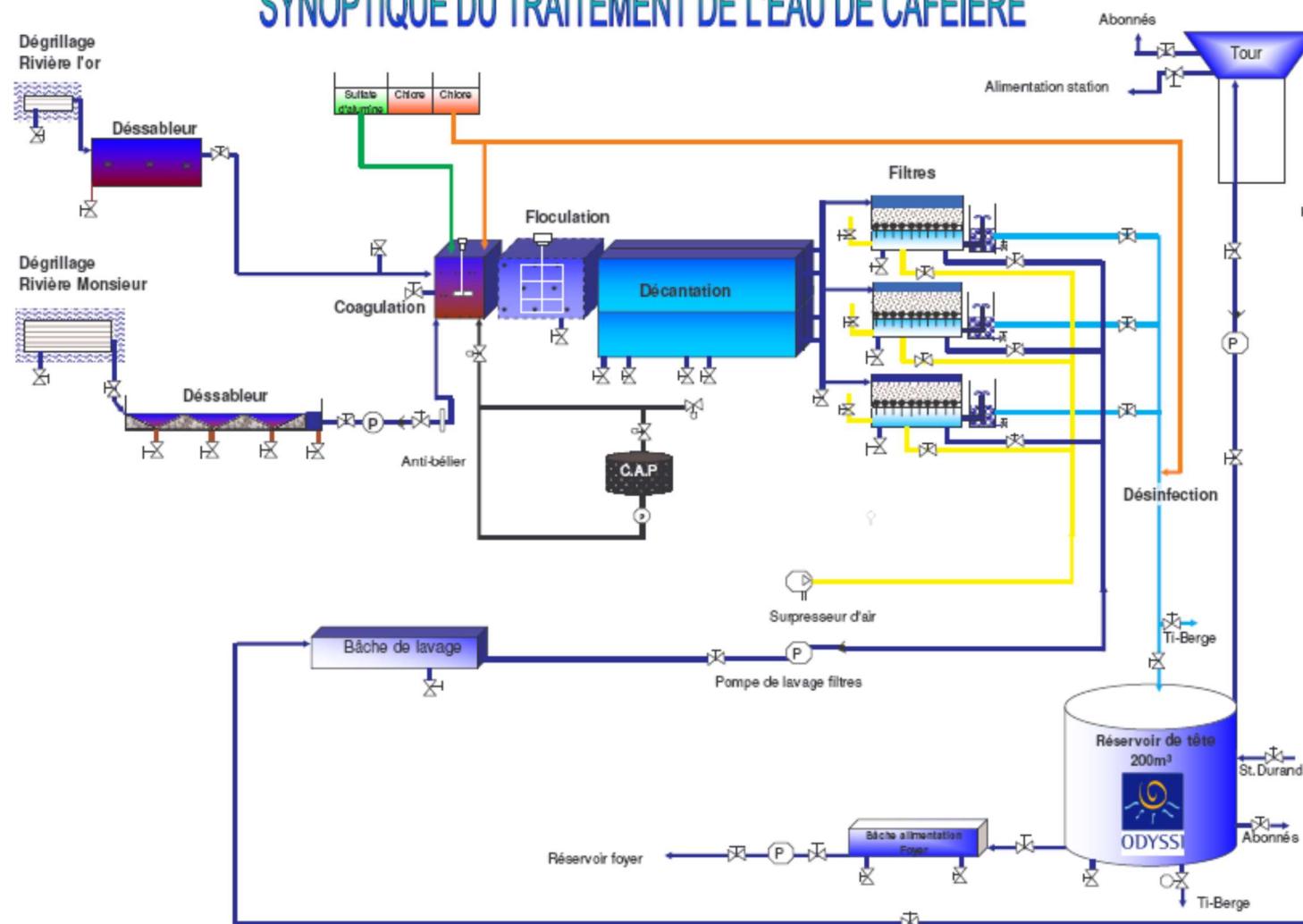


**B - STATION DE DIDIER – FORT DE FRANCE**  
**USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m<sup>3</sup>/j**



## C - STATION DE SECOURS - Station cafière

### SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFÉIÈRE



## 7.2 LES RESERVOIRS

Un réservoir d'eau est une construction destinée à entreposer l'eau potable. Il est placé en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau sous pression aux abonnés d'un secteur.

L'entreposage de l'eau dans un réservoir joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés, le débit fourni par la station de production ou par le réservoir situé en amont.

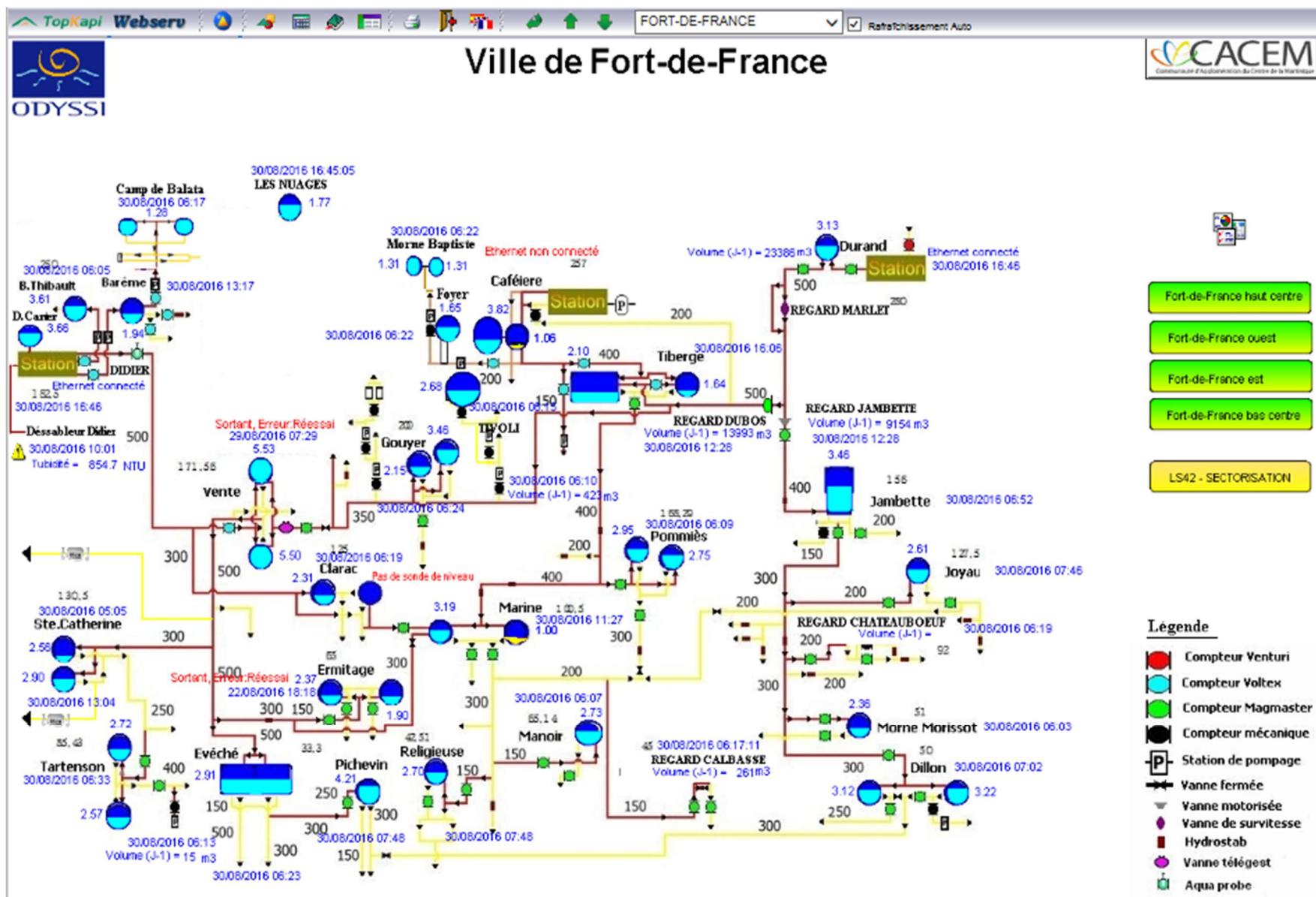
L'entreposage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie.

Les réservoirs rattachés à CAFEIERE sont alimentés en majeur partie par la station de DURAND

### RESERVOIRS DE FORT DE FRANCE

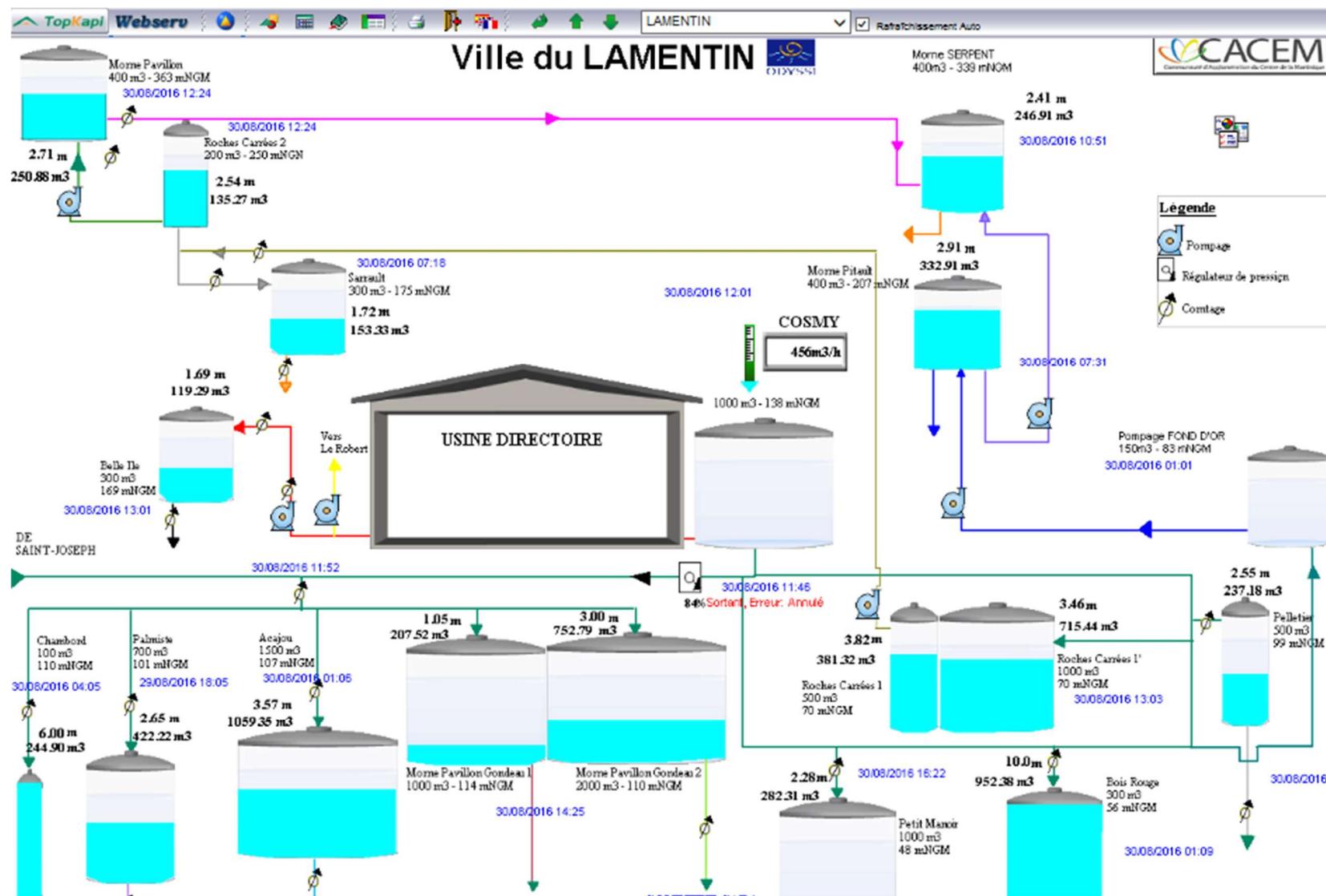
n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
1	Evêché	6000	DIDIER	Quartier Evêché, centre-ville	1915
2	Tartenson	3000	DIDIER	Tartenson	1975-1977
3	Sainte-Catherine	3000	DIDIER	Lotissement Berny-Didier	1957
4	Barême	700	DIDIER	Route de Balata, 7,5km	1967
5	Bois-Thibault	700	DIDIER	Bois-Thibault	1978
6	Camp de Balata	240	DIDIER	Route de Balata, 9km	
7	Ermitage	1400	DIDIER	Ermitage	1957
8	Gouyer	2500	DIDIER	Route de balata, 4,5km	1968-1975
9	Tivoli	1000	DURAND	Tivoli Post-Colon, Tivoli Rodate	2011
10	Venté	4000	Didier	Didier – Venté	1968
11	Morne Lillet	20	CAFEIERE	Rivière l'OR	
12	Foyer	300	CAFEIERE	Rivière l'OR	
13	Tiberge	3000	DURAND-CAFEIEIRE	Ravine Vilaine / rte de redoute /Roc bel HOrizon	1936-1971
14	Jambette	1000	DURAND	Jambette BeauSéjour	1971
15	Clarac	350	DURAND	Morne Desaix – Redoute	1934
16	Marine	2000	DIDIER	Renéville – Chateaubœuf- TSF	1943-1968

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
17	Pichevin	1000	DIDIER	Morne Pichevin –Sainte Thérèse	1955
18	La Joyau	1500	DURAND	La Meynard – Voie De Ville -Chateauboeuf	
19	Dillon	3000	DURAND	Morne Dillon - Volga plage – ZIP -	1973-1986
20	Morne Morisset	1000	DURAND	ZAC Chateauboeuf	1976
21	Calebasse	300	DURAND	Calebasse	1963
22	Manoir	1500	DURAND	Cité Bon'air - Route des religieuses	1983
23	Pommies	3000	DURAND	Redoute – Coridon	1971-1985
24	Religieuses	700	DURAND	Religieuse – Sainte Thérèse	1943
25	Châteaubœuf	1500	DURAND	Zac de Chateaubœuf- ZI califorrie – ZI mangles – Acajou Prolongé	1980
26	Durand	1000	DURAND	Fort de France - Schoelcher	
27	Caféière	1250	CAFEIERE	Caféière – ravive Vilaine	1939
27		<b>44960</b>			



## RESERVOIRS DU LAMENTIN

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution
1	Acajou	1500	Usine directoire	Acajou, Galléria
2	Belle-Île	250	Usine directoire	Directoire
3	Bois-rouge	300	Usine directoire	Bois rouge
4	Chambord	100	Usine directoire	La Maugée, Chambord
5	Morne pavillon	400	Usine directoire	Les hauts de roches Carrées/Morne pavillon/Morne serpent/Belle Ame/Bellevue/Lot Roches carrées
6	Morne pavillon Gondeau	3000	Usine directoire	Morne Pavillon/Gondeau/Basse Gondeau/Californie /ZI Jambette
7	Morne Pitault	400	Usine directoire	Rivière Caleçon/Morne Pitault/Croix Rivail/Fond d'Or
8	Palmiste	700	Usine directoire	Jeanne d'arc/Petit Pré/Pays Mêlé/ Long pré
9	Pelletier	460	Usine directoire	Grand champ/Montréal/Durocher/Grand case/Fond Giromon/Rivière Chancel/Habitation petite rivière /Bochette/Jolimont/Bananeraie/Bois carré/Mangot Vulcin/Long bois
10	Petit-Manoir	1000	Usine directoire	Bourg/Césaire/Bas Mission/Floraindre/Four à chaux/ Petit Manoir/Gaigneron/Aéroport /Lareinty/Lézarde/Z.Manity
11	Roches carrées 1	1500	Usine directoire	Roche carrées/Petit Morne /Brasserie Lorraine/Place d'armes
12	Roches Carrées 2	200	Usine directoire	Lot Roches Carrées
13	Sarrault	300	Usine directoire	Sarrault
<b>Capacité totale</b>		<b>10 110 m<sup>3</sup></b>		

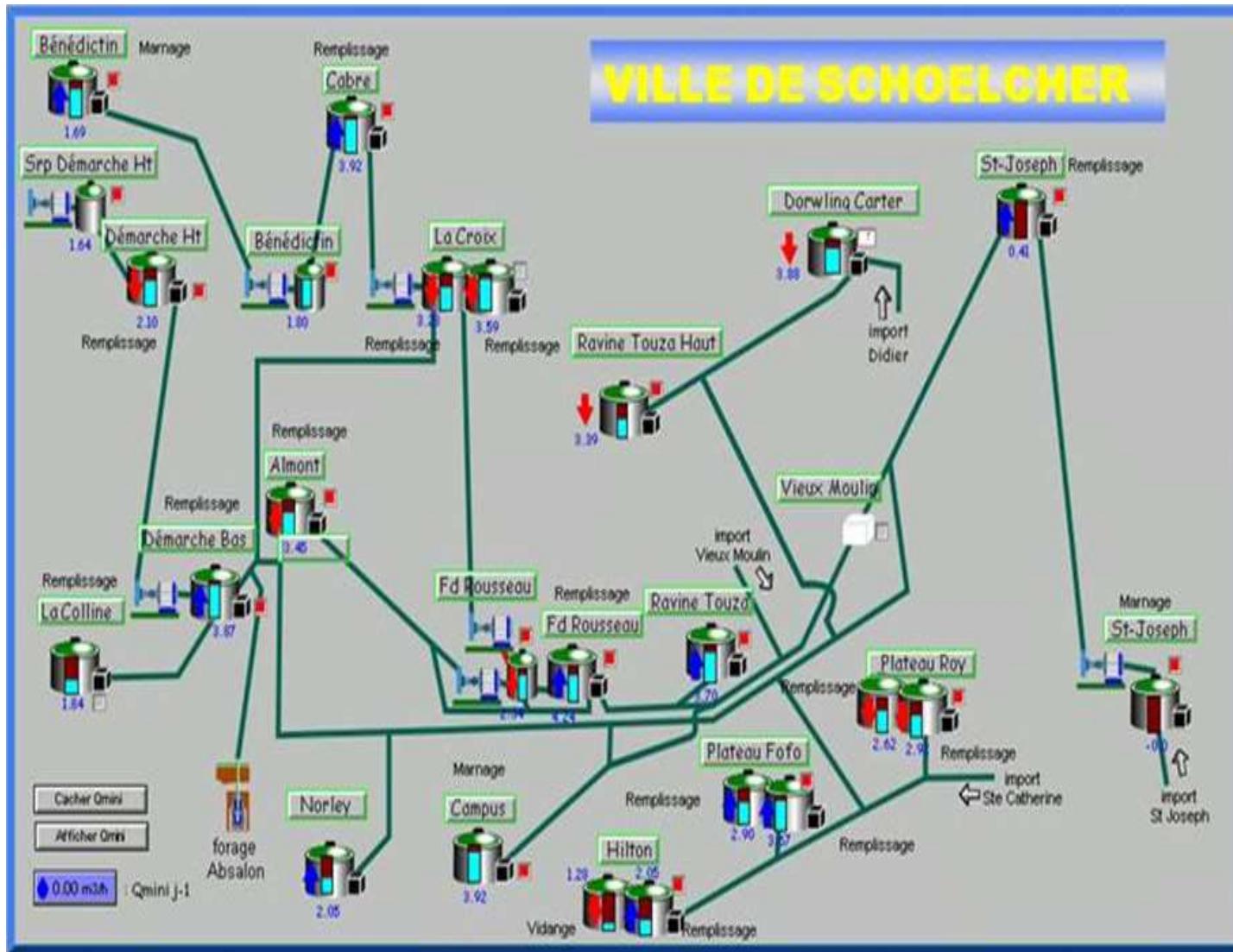


## RESERVOIRS DE SAINT-JOSEPH

n°	RESERVOI RS	CAPACITE	Station	Secteurs distribués
1	Balata chapelle	300	Rivière blanche	Petite rivière blanche/Morne bossu/ Chapelle/Rivière Roches/Rivière blanche
2	Bois neuf	200	Rivière blanche	Bois neuf/Lot jambette/Hab. la favorite/ Ermitage Gommier
3	Croisée manioc	1000	Rivière blanche	Derrière bois/ Bélème/ Choisy/ Belfort/ Balleu/ Hab. Prospérité
4	Derrière bois	300	Rivière blanche	Rousseau
5	Jambette l'étang	1000	Rivière blanche	Jambette Gondeau/Fond epingle/Petit Paradis /Palmiste/La treize/Hab Gondeau/ Balleu/Bois neuf/La Favorite /Gondeau Montrose
6	Morne des Olives	100	Rivière blanche	Morne des Olives
7	Morne des Olives chapelles	300	Rivière blanche	Rivière Rouge /Hab.duvallon/Séraille/Saint Etienne
8	Presqu'ile	240	Rivière blanche	Presqu'ile /Rivière blanche
9	Presque ile chapelle	400	Rivière blanche	HLM Chapelle
10	Rabuchon	700	Rivière blanche	Rabuchon /Morne Abricot/Bois du parc /Fond cacao/Riv. Monsieur /Goureau/ Le foyer/Ermitage/ Lacroix/ Morne Marc/ Goureau/ Poirier/ Morne Basset /Durand/La cherry /Hôtel du plaisir
11	Séailles	1700	Rivière blanche	Bourg /Belle Etoile/ Séailles/ Salubre/ Hab.salubre/Long Bois/Hab. Desfourneaux/ Rosière /Fond Cacao/Grosse Gouttière /Allée Choco/La charmille/Croisée Manioc/Basset

## RESERVOIRS DE SCHOELCHER

N°	Désignation	Capacité en m3
<b>1</b>	ALMONT	500
<b>2</b>	BENEDICTINS	100
<b>3</b>	CABRE	700
<b>4</b>	CAMPUS	1 000
<b>5</b>	COLLINE	80
<b>6</b>	Démarche Bas	400
<b>7</b>	DEMARCHE HAUT	100
<b>8</b>	DOWLING CARTER	1 000
<b>9</b>	FOND ROUSSEAU	1 000
<b>10</b>	HILTON 1	1 000
<b>11</b>	HILTON 2	1 000
<b>12</b>	LACROIX 1	1 000
<b>13</b>	LACROIX 2	1 000
<b>14</b>	NORLEY	350
<b>15</b>	PLATEAU FOFO 1	1 000
<b>16</b>	PLATEAU FOFO 2	1 000
<b>17</b>	PLATEAU ROY 1	1 000
<b>18</b>	PLATEAU ROY 2	1 000
<b>19</b>	RAVINE TOUZA BAS	700
<b>20</b>	RAVINE TOUZA HAUT	100
<b>21</b>	ST JOSEPH	3 000
<b>TOTAL</b>		<b>17 030</b>



### 7.3 LE RESEAU

La longueur du réseau, hors branchemennt, d'eau potable sur la CACEM est de 1 004 km

- Sur la commune de Fort-de-France : 407 km
- Sur la commune du Lamentin : 298 Km
- Sur la commune de St Joseph : 163 Km
- Sur la commune de Schœlcher : 136 km
- Soit un global de : **1004 Km**

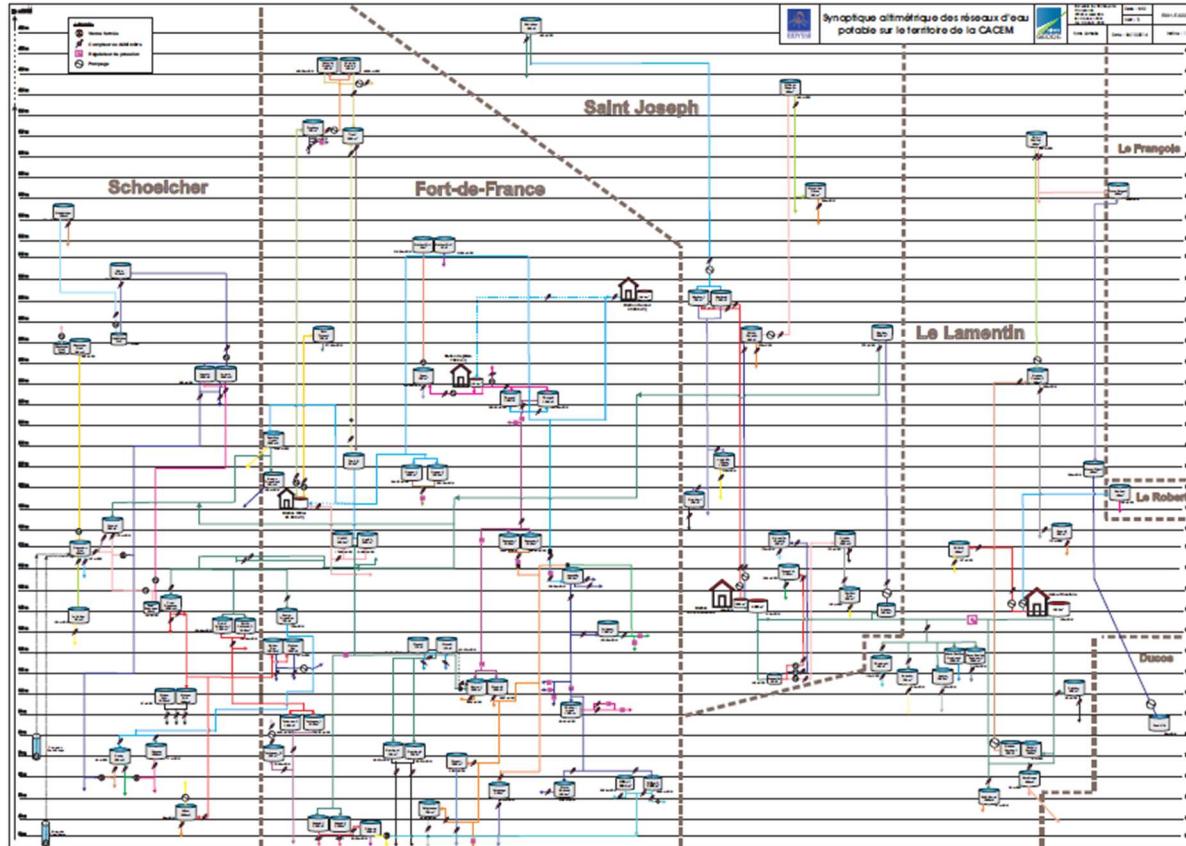
RESEAU AEP FDF		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	275948	68%
PVC	79437	20%
Polyéthylène	21725	5%
Galva	524	0,1%
Inconnu	29424	7%
<b>TOTAL</b>	<b>407058</b>	<b>100 %</b>

RESEAU AEP LAM		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	77349	26%
PVC	205553	69%
Polyéthylène	14483	5%
Inconnu	22	0,01%
<b>TOTAL</b>	<b>297876</b>	<b>100 %</b>

RESEAU AEP SAINT-JOSEPH		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	52523	32%
PVC	100710	62%
Polyéthylène	5402	3%
Acier	2274	1,4%
Inconnu	2578	2%
<b>TOTAL</b>	<b>163487</b>	<b>100 %</b>

RESEAU AEP SCHOELCHER		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	65508,00	48%
PVC	57884	42%
Polyéthylène	4440,00	3%
Acier	162	0,1%
Inconnu	8367	6%
<b>TOTAL</b>	<b>136361</b>	<b>100 %</b>

## Le réseau d'adduction :



## 7.4 LE CHEMIN DE L'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
<b>RIVIERE DUMAUZE</b> <b>RIVIERE ABSALON</b> <b>RIVIERE DUCLOS</b>	STATION DE DIDIER (25 000 m3 / jour)	Fort de France : Res VENTE/Res ST CATHERINE / Res ERMITAGE/ Res EVECHE /Res TARTENSON / /Res BAREME / Res CAMP BALATA /Res CLARAC/	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesse – Du camp de Balata au 13 <sup>ème</sup> km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre-ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond-point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schoelcher - Tunnel Didier
		Schoelcher : intégralement en période de crue	3 points de livraisons
<b>RIVIERE RIVIERE L'OR</b>	STATION DE CAFEIERE (7000m3 / jour)	FORT-DE-FRANCE : FOYER RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
<b>RIVIERE BLANCHE</b> <b>BOULIKI</b>	STATION DE DURAND (25 000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE : CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse –Lunette Bouillée – Langellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – ZAC Chateaubœuf – ZAC Ouest – ZAC Est – Morne Morisset – Espérance – Chateaubœuf - Dillon – Volga-plage – ZAC Rivière roche – Zac Etang Z'abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard – De Briand — Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon – Desrochers
		FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
		BRANCHE BELEME	Res Palmiste Res ACAJOU Res Morne pavillon Gondeau
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

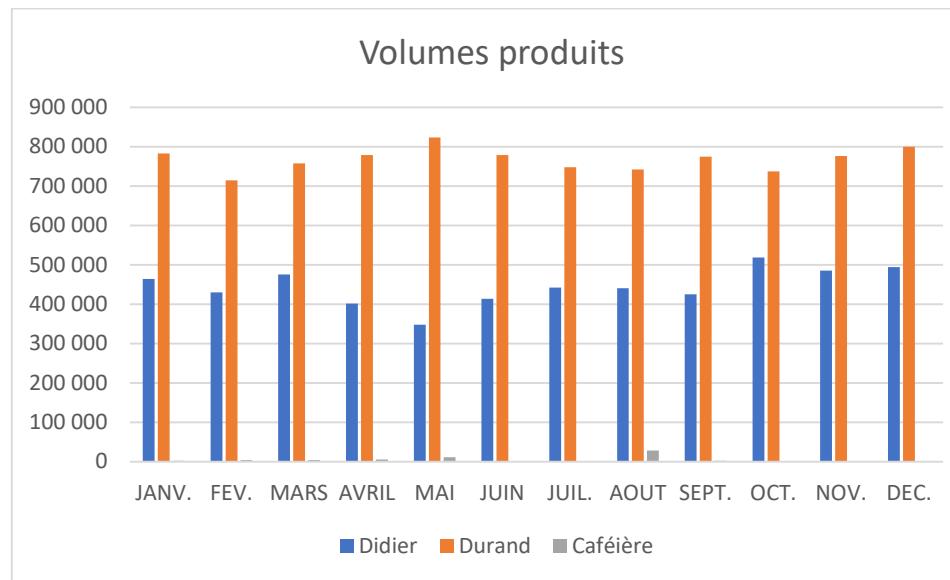
## 8 LES VOLUMES : DU VOLUME PRELEVE AU VOLUME DISTRIBUE

### 8.1 LES VOLUMES PRELEVES

Captages	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2021 / 2020
RIVIERE DUMAUZE - RIVIERE ABSALON - RIVIERE DUCLOS	5 654 090	6 417 089	5 392 107	5 049 962	5 441 599	7,76%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	8 448 303	8 849 297	8 004 038	8 349 286	9 331 786	11,77%
RIVIERE L'OR				34 756	33 225	-4,40%
<b>TOTAL</b>	<b>14 102 393</b>	<b>15 266 386</b>	<b>13 396 145</b>	<b>13 434 004</b>	<b>14 806 610</b>	<b>10,22%</b>

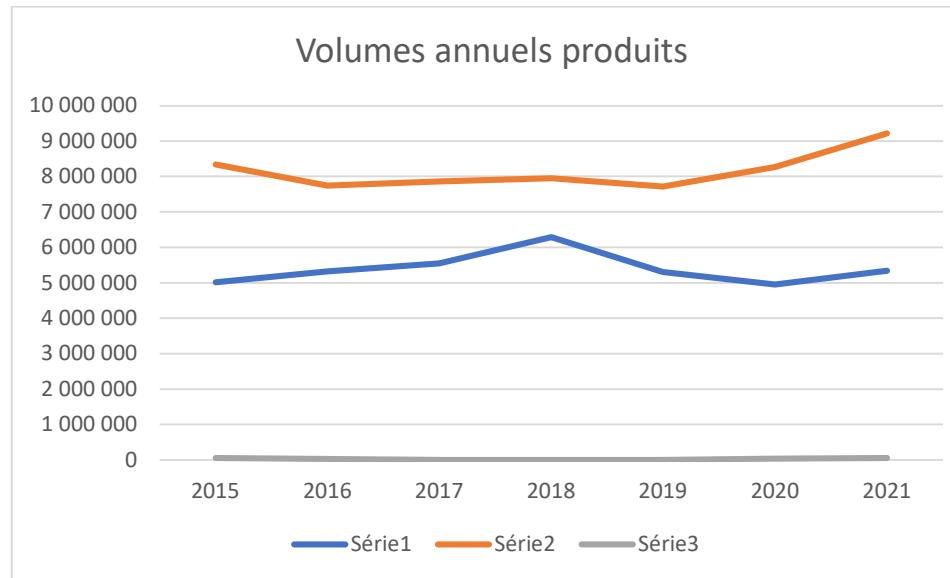
## 8.2 LES VOLUMES PRODUITS

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Didier	463 990	430 011	475 396	401 329	347 999	413 913	442 247	440 392	424 690	518 352	485 233	493 887	5 337 439
Durand	783 174	714 679	757 586	779 068	823 512	778 857	747 934	741 851	774 684	736 952	776 450	800 095	9 214 841
Caféière	2 577	4 156	3 785	5 320	10 994	1 205	136	28 190	2 113	374	1 238	172	60 260
<b>Total 2021</b>	<b>1 249 741</b>	<b>1 148 846</b>	<b>1 236 767</b>	<b>1 185 717</b>	<b>1 182 505</b>	<b>1 193 975</b>	<b>1 190 317</b>	<b>1 210 433</b>	<b>1 201 487</b>	<b>1 255 678</b>	<b>1 262 921</b>	<b>1 294 154</b>	<b>14 612 540</b>



### 8.2.1 EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS PRODUITS

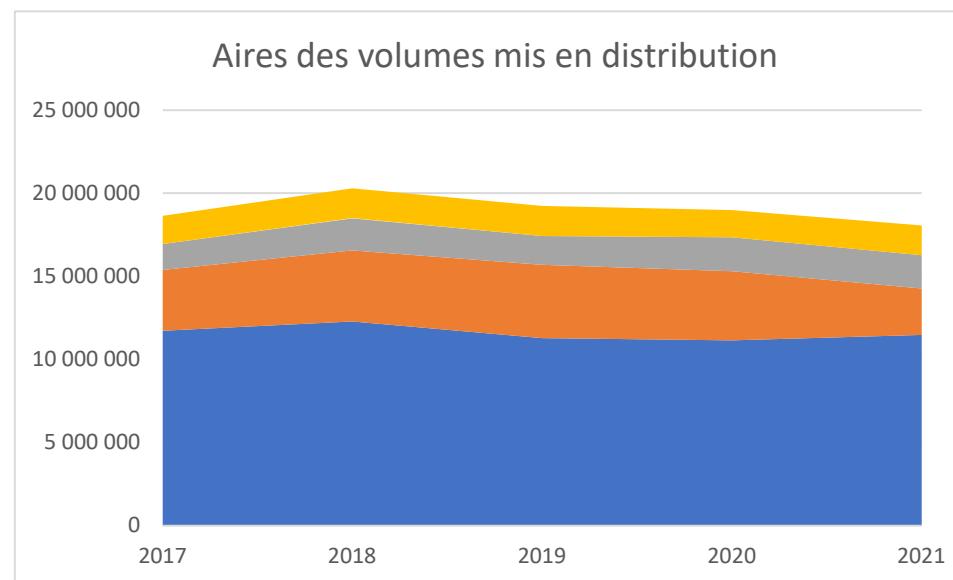
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Ev. 21/20
Didier	5 014 773	5 319 762	5 544 791	6 288 231	5 300 322	4 957 962	5 337 439	<b>7,65%</b>
Durand	8 337 391	7 744 423	7 856 865	7 946 852	7 720 446	8 268 495	9 214 841	<b>11,45%</b>
Caféière	57 152	30 281	0	0	0	34 756	60 260	<b>73,38%</b>
<b>Total</b>	<b>13409316</b>	<b>13 094 466</b>	<b>13 401 656</b>	<b>14 235 083</b>	<b>13 067 968</b>	<b>13 261 213</b>	<b>14 612 540</b>	<b>10,19%</b>



### 8.3 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION

Evolution annuelle des volumes mis en distribution (sortie du réseau de distribution d'ODYSSI)

2017	2018	2019	2020	2021	Evolution en %
11 710 032	12 283 160	11 271 981	11 140 180	11 460 733	<b>2,88</b>
3 668 146	4 272 601	4 407 219	4 168 176	2 798 284	<b>-32,87</b>
1 561 346	1 934 563	1 744 609	2 024 388	2 012 056	<b>-0,61</b>
1 691 614	1 802 762	1 795 985	1 653 105	1 786 828	<b>8,09</b>
<b>18 631 138</b>	<b>20 293 086</b>	<b>19 219 794</b>	<b>19169563</b>	<b>18057901</b>	<b>-5,80</b>



## LA QUALITE DES EAUX

### 8.4 SYNTHESE DU CONTROLE SANITAIRE



**Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine  
Conformité des eaux (Limites de qualité)  
Adduction de la CACEM - 2021**

CAPTAGE (CAP)				
	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique*	Nombre de prélevements	Conformité chimique*
<b>FORAGE CASE NAVIRE CNF3*</b>	1	100%	1	0%
FORAGE COEUR BOULIKI CBF1	1	100%	1	100%
FORAGE COEUR BOULIKI CBF2	1	100%	1	100%
<b>FORAGE FOND LAHAYE LFL1*</b>	1	100%	1	0%
<b>FORAGE LAF1*</b>	3	100%	3	100%
<b>RIVIERE ABSALON</b>	6	100%	6	100%
<b>RIVIERE ABSALON 2*</b>	2	100%	2	100%
<b>RIVIERE BLANCHE BOULIKI</b>	11	100%	11	100%
<b>RIVIERE DUCLOS</b>	2	100%	2	100%
<b>RIVIERE DUMAUZE</b>	5	100%	5	100%
<b>RIVIERE L'OR*</b>	2	100%	2	50%
<b>SOURCE CRISTAL (2010)</b>	1	100%	1	100%
<b>SOUS TOTAL CAP</b>	34	100,0%	10	100,0%
STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION (TTP)				
	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique*	Nombre de prélevements	Conformité chimique*
<b>STATION DE CAFEIERE</b>	5	100%	5	100%
<b>STATION DE DIDIER</b>	19	100%	19	95%
<b>STATION DE DURAND</b>	24	100%	24	100%
<b>STATION DEMARCHE BAS</b>	11	100%	11	100%
<b>STATION MEDAILLE</b>	11	100%	11	100%
<b>SOUS TOTAL CAP</b>	70	100,0%	70	98,6%
UNITE DE DISTRIBUTION (UDI)				
	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique*	Nombre de prélevements	Conformité chimique*
<b>CENTRE SUD</b>	56	100%	56	98%
<b>CHS COLSON</b>	6	100%	6	100%
<b>FORT DE FRANCE MEDAILLE</b>	19	100%	19	100%
<b>FORT DE FRANCE NORD</b>	26	96%	26	100%
<b>FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR</b>	7	100%	7	100%
<b>FORT DE FRANCE SUD</b>	57	98%	57	100%
<b>LAMENTIN CENTRE</b>	23	100%	23	100%
<b>LAMENTIN EST</b>	6	100%	6	100%
<b>SCHOELCHER</b>	25	100%	25	100%
<b>SCHOELCHER DEMARCHE COLLINE</b>	6	100%	6	100%
<b>SOUS TOTAL UDI</b>	231	99,1%	231	99,6%
<b>SOUS TOTAL TTP / UDI</b>	301	99,3%	301	99,3%
<b>TOTAL PRELEVEMENTS</b>	335			

\* Les taux de conformité sont calculés par rapport au respect de limite impérative

\*Eau brute non utilisée pour l'eau destinée à la consommation humaine

Teneurs en chlore des eaux destinées à la consommation humaine  
Distribution par classe de concentration  
Adduction de la CACEM - Année 2021

STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

	Nombre de mesures	Egal à 0	[0 ; 0,1 [ mg/l	[ 0,1 ; 0,3 ] mg/l	[ 0,3 ; 0,6 ] mg/l	[ 0,6 ; 0,8 ] mg/l	[ 0,8 ; 2 ] mg/l	> 2 mg/l
STATION DE CAFEIERE	5	0%	0%	0%	80%	20%	0%	0%
STATION DE DIDIER	21	0%	0%	0%	5,0%	28,5%	66,5%	0%
STATION DE DURAND	26	0%	0%	0%	4%	19%	77%	0%
STATION MEDAILLE	11	9%	9%	36,5%	45,5%	0%	0%	0%
STATION DEMARCHE BAS	11	0%	9%	0%	45,5%	27,5%	18%	0%

UNITE DE DISTRIBUTION

	Nombre de mesures	Egal à 0	[0 ; 0,1 [ mg/l	[ 0,1 ; 0,3 ] mg/l	[ 0,3 ; 0,6 ] mg/l	[ 0,6 ; 0,8 ] mg/l	[ 0,8 ; 2 ] mg/l	> 2 mg/l
CENTRE SUD	57	1,5%	3,5%	7%	32%	45,5%	10,5%	0%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	19	10,5%	0%	42%	37%	10,5%	0%	0%
FORT DE FRANCE NORD	26	0%	0%	12%	46%	27%	15%	0%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	7	0%	0%	29%	43%	14%	14%	0%
FORT DE FRANCE SUD	59	0%	0%	5%	39%	22%	34%	0%
LAMENTIN CENTRE	23	0%	0%	8,5%	57%	26%	8,5%	0%
LAMENTIN EST	6	0%	0%	0%	0%	67%	33%	0%
SCHOELCHER	25	4%	0%	36%	48%	12%	0%	0%
SCHOELCHER DEMARCHE COLLINE	6	0%	0%	50%	17%	17%	17%	0%

Consignes vigipirate : 0,1 mg/L en tout point du réseau - 0,3 mg/L en sortie de traitement

**Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine**  
**Dépassements des seuils de qualité**  
**Adduction de la CACEM - 2021**

**Liste des dépassements de limites impératives de qualité**

CAPTAGE				
<b>FORAGE CASE NAVIRE CNF3*</b>				
Date	MINERALISATION	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
22/02/2021	CHLORURES	mg/L	202	200
07/06/2021	CHLORURES	mg/L	202	200
<b>FORAGE FOND LAHAYE FLF1*</b>				
Date	MINERALISATION	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
01/06/2021	CHLORURES	mg/L	221	200
<b>RIVIERE L'OR*</b>				
Date	DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
02/02/2021	HYDROCARBURES DISSOUS OU ÉMULSIONNÉ	mg/L	331	0,2
STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION				
<b>STATION DE DIDIER</b>				
Date	CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
29/03/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	1,1	1
<b>UNITE DE DISTRIBUTION</b>				
<b>CENTRE SUD</b>				
Date	HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
03/08/2021	BENZO(A)PYRÈNE *	µg/L	0,026	0,01
<b>FORT DE FRANCE NORD</b>				
Date	PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
31/03/2021	ENTEROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
<b>FORT DE FRANCE SUD</b>				
Date	PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
14/12/2021	ENTEROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0

\*Eau brute non utilisée pour l'eau destinée à la consommation humaine

## Liste des dépassements de références de qualité

CAPTAGE				
RIVIERE ABSALON 2°				
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
01/03/2021	ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	n/(100mL)	61	20
01/03/2021	ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	n/(100mL)	30	20
06/12/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-ML	n/(100mL)	4600	50
06/12/2021	ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	n/(100mL)	77	20
06/12/2021	ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	n/(100mL)	61	20
RIVIERE DUMAUZE				
Date	FER ET MANGANESE	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
08/11/2021	MANGANESE TOTAL	µg/L	321	100
STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION				
STATION DE CAFEIERE				
Date	CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
14/09/2021	TURBIDITE NEPHÉLOMETRIQUE NFU	NFU	0,74	0,5
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
09/08/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
STATION DE DIDIER				
Date	CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
22/02/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	0,51	0,5
29/03/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	1,1	0,5
14/04/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	0,7	0,5
06/07/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	0,56	0,5
19/07/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	0,77	0,5
31/08/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	0,66	0,5
12/10/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	0,93	0,5
19/10/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	0,65	0,5
Date	OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
19/07/2021	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	257	200
12/10/2021	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	266	200
Date	OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
04/01/2021	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L	2,14	2
16/08/2021	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L	5,36	2
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur impérative
06/07/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
16/08/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	2	0

\*Eau brute non utilisée pour l'eau destinée à la consommation humaine

STATION DE DURAND				
Date	CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
01/09/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	0,67	0,5
06/12/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	0,54	0,5
Date	OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
25/02/2021	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L	6,17	2
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
06/07/2021	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)	1	0
01/09/2021	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)	2	0
20/09/2021	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)	3	0
26/10/2021	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)	1	0
STATION DEMARCHE BAS				
Date	CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
18/10/2021	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	0,6	0,5
STATION MEDAILLE				
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
01/07/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	5	0
12/10/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
UNITE DE DISTRIBUTION				
CENTRE SUD				
Date	OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
12/04/2021	ALUMINIUM TOTAL µg/L	µg/L	230	200
11/05/2021	ALUMINIUM TOTAL µg/L	µg/L	221	200
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
14/01/2021	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)	1	0
19/01/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
09/03/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
17/08/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
24/08/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	101	0
FORT DE FRANCE NORD				
Date	OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
29/03/2021	ALUMINIUM TOTAL µg/L	µg/L	208	200
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
04/05/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	14	0
15/12/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
15/12/2021	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)	1	0
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR				
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
29/03/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	12	0
01/09/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	3	0

FORT DE FRANCE SUD				
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
02/02/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
09/08/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
27/10/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
LAMENTIN CENTRE				
Date	OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
04/05/2021	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	204	200
29/07/2021	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	259	200
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
04/05/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
30/06/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	100	0
06/07/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	2	0
24/08/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
LAMENTIN EST				
Date	OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
01/02/2021	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	619	200
08/04/2021	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	998	200
02/06/2021	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	342	200
27/09/2021	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	212	200
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
01/02/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0
SCHOELCHER				
Date	OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
08/06/2021	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	441	200
28/12/2021	ALUMINIUM TOTAL µG/L	µg/L	328	200
Date	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Unité	Valeur mesurée	Valeur Impérative
18/10/2021	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	1	0

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine  
 Liste des molécules chimiques de synthèse relevées  
 Adduction de la CACEM - 2021

CAPTAGE						
RIVIERE ABSALON*						
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES	Unités	Nombre prélevements	Moyenne	Date de détection	Pourcentage de détection	Max
BENZO(A)PYRENE *	µg/L	6	0,001	05/07/21 08/11/2021	33%	0,002
STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION						
STATION DE DIDIER						
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES	Unités	Nombre prélevements	Moyenne	Date de détection	Pourcentage de détection	Max
TOLUÈNE	µg/L	5	0,06	19/10/2021	20%	0,3
UNITE DE DISTRIBUTION						
CENTRE SUD						
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES	Unités	Nombre prélevements	Moyenne	Date de détection	Pourcentage de détection	Max
BENZO(A)PYRENE *	µg/L	4	0,007	03/08/2021	25%	0,026

\*Eau brute non utilisée pour l'eau destinée à la consommation humaine

## 8.5 RESULTATS DE L'AUTOCONTROLE QUALITE 2019

	2020	2021	Evolution 2021/2020 en %
Nb d'analyses Turbidité	3998	4086	2,2%
Nb de dépassements Turbidité	11	4	-63,6%
Taux de conformité Turbidité	99,8%	99,90%	0,1 pts
Nb d'analyses Aluminium	2007	1039	-48%
Nb de dépassements Aluminium	18	0	-100%
Taux de conformité Aluminium	99,1%	100	0,9 pts
Nb d'analyses Chlore	3980	4397	12%
Nb de dépassements Chlore	5	0	-100%
Taux de conformité Chlore	99,8%	100%	0,2 pts
Nb d'analyses pH	3970	4393	12 %
Nb de dépassements pH	5	0	-100%
Taux de conformité pH	99,9%	100 %	0,1 pts

## 9 LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

### 9.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

#### 9.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m<sup>3</sup> jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m<sup>3</sup> livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...).

#### 9.1.2 LES CATEGORIES DE TARIFS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les tarifs sont harmonisés sur tout le territoire desservis par ODYSSI.

Les abonnés de la commune de Schœlcher ont bénéficié de ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016, date de la reprise en régie de l'exploitation sur la commune de Schœlcher.

La part variable fait l'objet d'une tarification par tranche progressive depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Il existe un tarif pour la vente d'eau brute, faisant l'objet d'une convention entre l'abonnée et ODYSSI

#### 9.1.3 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

#### 9.1.4 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc...) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

#### 9.1.5 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- La T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- L'octroi de mer régional (O.M.R.) (équivalent à 1,5% de la part eau). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- Les redevances ODE au 1er janvier 2019 :
  - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0,12 €/m<sup>3</sup>
  - La redevance pour pollution domestique : le taux est de 0,26 €/m

## 10 LES INVESTISSEMENTS

### 10.1 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

#### 10.1.1 LES ETUDES REALISEES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
Schoelcher	Projet 2 : Mise en exploitation des forages Case-Navire	Réhabilitation des forages CNF1 et CNF3. Les eaux de forage seront envoyées vers une unité de traitement Fe et Mn à créer. Les eaux traitées seront ensuite pompées vers les réservoirs du Campus via une station de pompage à créer et un réseau de refoulement existant.
Saint-joseph	Exploitation forages de Cœur Bouliki	<p>En période de carême où la pluviométrie est très faible, le débit de la Rivière Blanche chute fortement et l'usine de Durand éprouve ainsi des difficultés à fonctionner à sa pleine capacité. ODYSSI a réalisé en 2010 deux forages de reconnaissance sur le site de Cœur Bouliki pour pomper les eaux souterraines moins dépendantes des aléas climatiques.</p> <p>Mis en service et raccordés au dessableur de Durand en urgence en avril 2020, ces forages doivent faire l'objet d'une autorisation d'exploitation définitive. ODYSSI envisage par ailleurs un raccordement à l'étage de chloration, considérant la qualité des eaux prélevées.</p> <p><u>Enjeux :</u></p> <p>Optimiser l'utilisation de l'eau des forages par la pose d'une conduite de refoulement entre les forages et l'étage de chloration de l'UPEP de Durand.</p>
Fort de France	Projet 6 : Mise en place de vannes motorisées sur le secteur de Didier	Afin d'optimiser la gestion de son réseau, ODYSSI souhaite mettre en place 9 vannes motorisées et télégérées sur des points stratégiques : l'UPEP de Didier, le réservoir de Venté, sur les zones Vieux Moulin et Venté, le réservoir de l'Evêché et le réservoir de Marine. Grâce à l'installation de ces vannes, ODYSSI optimisera sa gestion de la ressource en eau sur les territoires de Schoelcher et Fort de France
Saint-Joseph	Projet 7 : Réhabilitation du pompage de Saint-Joseph, de la bâche, du réservoir et de la remise en service de la canalisation DN 400 entre saint-Joseph et Ravine Touza à Schoelcher	<p>La station de pompage à l'aval de l'UPEP de Rivière Blanche alimente le réservoir de Séailles qui dessert la ville de Schoelcher.</p> <p>La station de pompage, le réservoir et les canalisations reliant Rivière Blanche à Schoelcher n'ont pas été en service pendant les 7 dernières années environ et n'ont donc pas été alimentés en eau pendant cette période.</p> <p>L'objectif du projet est de remettre en service ces ouvrages afin de pouvoir alimenter la ville de Schoelcher depuis l'UPEP de Rivière Blanche</p>
Schoelcher	Projet 8 : travaux de pose de canalisation, d'appareils de régulation ...etc.	Ces équipements sont nécessaires à l'amélioration de l'exploitation du réseau d'eau potable à Schoelcher
Saint-Joseph	Surpresseur de Jonction (branche Bélème)	Création et raccordement de la station de pompage de la Branche Bélème (à réaliser), pour remonter la ligne piézométrique sur la Branche desservant les réservoirs de

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
		Chambord, Palmiste, Acajou, Gondeau, et Morne Pavillon se trouvant en difficulté en période de Carême
<b>Fort de France</b>	Renouvellement du réseau du Centre-Ville de Fort-de-France / Tranche 1 et 2	Sécuriser l'alimentation en eau potable et améliorer le rendement de réseau Renouvellement de réseau vétuste
<b>Lamentin</b>	Renouvellement de la conduite de refoulement entre les réservoirs Morne Pitault et Morne Serpent	Sécuriser l'alimentation en eau potable et améliorer le rendement de réseau Renouvellement de réseau vétuste
<b>Fort de France</b>	Conception/Réalisation de réhabilitation des prises d'eau de Duclos et Dumauzé de l'UPEP de Didier	<p>Les aménagements des prises d'eau à réaliser s'inscrivent dans la continuité des travaux de réhabilitation de l'UPEP Didier. Ils doivent permettre de parfaire la gestion du captage des eaux brutes, d'optimiser la gestion de la ressource en eau, de faciliter l'exploitation des sites et d'améliorer l'évacuation des boues de l'UPEP.</p> <p>Les travaux à réaliser sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation des prises d'eau de Duclos et de Dumauzé ;</li> <li>• Mise en place d'un dispositif automatique d'évacuation des boues à l'UPEP Didier ;</li> <li>• Mise en place de dispositifs de mesure de débit, de volume et de turbidité au niveau des dessableurs Haut de Didier et Absalon et remplacement des vannes de vidange manuelle des dessableurs.</li> </ul>

#### 10.1.2 REHABILITATION D'OUVRAGE

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
<b>Schoelcher</b>	Projet 1 : Mise en exploitation des forages de Fond Lahaye et interconnexion Case-Pilote (Morestin)	Transiter l'eau des forages FFL2 (en service) et FFL3 (en cours de réalisation) ainsi que l'eau de l'interconnexion avec le réseau Nord Caraïbes (à réaliser) vers le réservoir de Fond Rousseau	Création de la station de pompage de Fond Lahaye et pose de canalisations d'adduction et de refoulement du Nord Caraïbes vers le réservoir de Fond Rousseau
<b>Schoelcher</b>	Projet 3: Interconnexion du quartier Sainte Catherine	Le but du projet est de réaliser 3 interconnexions entre le réseau de distribution de Plateau Roy et celui de Sainte Catherine.	En période de Carême, le réservoir de St Catherine est particulièrement sollicité et peut avoir du mal à se remplir. La pression du réseau de distribution n'est alors plus suffisante pour alimenter correctement les habitations à proximité du réservoir (quartiers Grands Paradis, Fond Lada et Cluny zone commerciale). Le réseau de distribution de Plateau Roy est surpressé grâce aux pompes présentes en pied de réservoir.
<b>CACEM</b>	Amélioration de la recherche de fuite : Mise en place de compteurs de sectorisation sur les	Développer les outils de gestion (et télégestion) du réseau en apportant une meilleure connaissance des volumes distribués à différents points du	Pose de 163 compteurs de sectorisations et autres équipements (régulateurs, capteurs de pression, ...) et intégration au système de

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
	territoires de Fort-de-France, Lamentin, Saint-Joseph.	réseau. La sectorisation permettra de réaliser un diagnostic du réseau, de mieux appréhender et localiser les problèmes de fuites, de gérer de manière plus locale la distribution aux abonnés.	télégestion sur le réseau d'eau potable des communes de Saint Joseph, Lamentin et Fort de France.

#### 10.1.3 CONSTRUCTION D'OUVRAGES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Schoelcher	Projet 5 : Optimisation du fonctionnement de la bâche de l'UPEP de Didier	Favoriser l'alimentation par l'UPEP de Didier, des autres réservoirs que celui du réservoir Venté.	Le regard de répartition en sortie de chloration de l'UPEP de Didier assure la répartition des eaux traitées entre le réservoir de tête de l'UPEP de DIDIER (Venté) et une bâche de plusieurs pompages. L'altimétrie des conduites alimentant le réservoir de tête et la bâche de pompage fait que le réservoir de Venté est alimenté prioritairement. Le but du projet est de prioriser l'alimentation de la bâche de pompage via l'installation d'un déversoir comprenant 2 orifices au niveau du radier. Pompage au niveau de l'UPEP de Didier.

## 11 LES PERSPECTIVES

- **PLAN D'ACTION DFCP** : fiabilisation des comptes toujours en cours. Le changement de logiciel a été opéré au cours de l'année 2021 et permet déjà une meilleure gestion. Un vaste plan d'action sur les amortissements est en cours d'étude et permettra d'apporter des éléments importants sur les immobilisations.
- **TRANSFERT DE CHARGES** : Un transfert de charge est prévu dans le cadre juridique autorisé. En effet, le budget « Eau » a longtemps pris en charge certaines dépenses de l' « Assainissement Collectif ». Cela est normal à la vue d'une activité d'assainissement collectif qui n'était pas encore optimale depuis la création de la Régie. Afin de ne pas déséquilibrer les comptes, les anciennes Direction ont

choisi d'imputer certaines dépenses sur le budget « Eau » en attendant que le budget « Assainissement collectif » puisse générer des ressources et se financer.

- **RECOUVREMENT** : Le projet d'amélioration du recouvrement en cours. En plus des actions déjà menées, la Direction a choisi de recourir à différents moyens de recouvrement, interne et externe. De plus, une politique plus restrictive sera appliquée concernant les entreprises.
- **MAITRISE RH** : La gestion de la masse salariale devient un point important pour ODYSSI. En effet, avec les différentes crises, les dépenses ont tendance à augmenter depuis 2 ans maintenant alors que les recettes restent sensiblement les mêmes. ODYSSI a déjà entrepris un plan de départ à la retraite anticipé pour ses salariés. D'autres projets sont en cours.
- **INTERCONNEXION - V PERIPHERIQUE** : On peut déjà constater une baisse des volumes achetés à la SME. Cependant, ODYSSI distribue de l'eau sur le territoire de l'Espace SUD alors que les abonnés de ce territoire ne lui règlent pas de factures. ODYSSI et SME, en partenariat avec leur communauté d'agglomération responsable ont signé une convention de vente d'eau avec une clause de revoyure. Cela permettra aux différents acteurs de faire une mise au point sur le dossier et de voir les différentes modalités pour la gestion du cas.
- **INTERNALISATION** : En raison de l'augmentation des dépenses, la Direction d'ODYSSI souhaite baisser ses frais en prestation de service. Un projet d'internalisation est en cours. Les effets se feront ressentir sur les prochaines années.
- **SIG ET INDICATEURS** – Dans une optique d'améliorer et des sincérités des informations, la Direction d'ODYSSI souhaite développer et améliorer ses process et ses indicateurs de suivi. Un plan d'action est déjà en cours avec l'OIEau.
- **ODE** : Les rapports entre ODYSSI et l'ODE sont plus nombreux en raison des déclarations erronées transmises par ODYSSI. De ce fait, une régularisation à eu lieu concernant certaines déclarations et cela permettra d'apporter plus de visibilité et de fiabilité sur ces informations. On peut noter que le rapprochement des deux entités a des vertus positives sur leur collaboration.

# Assainissement collectif



## 12 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### 12.1 LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la CACEM : Fort-de-France, Schoelcher, Saint-Joseph et Le Lamentin.

ODYSSI possède également sa propre unité de traitement des matières de vidange.

### 12.2 LES MISSIONS DU SERVICE

Les principales missions du service sont :

- ~ De protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ De répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

## 13 LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

### 13.1 LES USAGERS NON-DOMESTIQUES

	EXPLOITATION ODYSSI				
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schoelcher	Lamentin	Total exploitation ODYSSI
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	1	0	1	2
Liste de ces établissements	-	Hôpital de Saint Joseph	-	COMIA	-

## 13.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Il y a deux types de réseaux sur les communes composants l'agglomération :

- ~ Gravitaire (réseaux séparatif) : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire sur l'ensemble du territoire
- ~ Gandillon du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 collecteurs qui sont curés une fois par semaine. Uniquement à Fort-de-France. Système unique au monde.

## 13.3 LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PARC DES STATIONS D'EPURATION

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	450	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
	la fontanes	boues activées	biologique	150		vidangeur
	la jambette	boues activées	biologique	500		vidangeur
	les hammeaux de la vallée	Boues activées	biologique			vidangeur
	Les terrasses de balata	Boues activées	biologie		2014	vidangeur
<i>Lot Modeste</i>			<i>Boue activée</i>	<i>Biologique</i>	150	
<b>TOTAL FORT-DE-FRANCE</b>				<b>98 770</b>		
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
	<b>TOTAL SCHOELCHER</b>			<b>34 000</b>		
Saint	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
<b>-Joseph</b>	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur
	Choco choisi	Boues activées	biologie	500	2014	vidangeur
	Morne Basset 2	Boues activées	Biologique	75		Vidangeur
<b>TOTAL SAINT-JOSEPH</b>			<b>5 035</b>			
<b>Lamentin</b>	Gaigneron	Boue activées	Biologique	35000	2002	mécanique
	Acajou	Boues activées	Biologique	5000	1990	Mécanique
	Pelletier – Désirade	Boues activées	biologique	3500	2001	Mécanique
	Long Pré	Boues activées	biologique	1200	1975	Vidangeur
	Sarrault	Boues activées	biologique	150		Vidangeur
	Roche Carré	Boues activées	biologique	500		Vidangeur
	Centre Nautique	Boues activées	biologique	130		Vidangeur
	<b>TOTAL LAMENTIN</b>		<b>45 480</b>			
<b>TOTAL ODYSSI</b>			<b>183 285</b>			

## 14 BILAN PAR STEP

Les stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI.

De plus, il y a des difficultés à prévoir pour l'avenir : il n'y a pas de filière d'élimination des sables d'assainissement en Martinique et il devient difficile de stocker ces tonnes de déchets.

### 14.1 STATION D'EPURATION DE LA POINTE DES NEGRES

Code SANDRE : 080000197229



#### 14.1.1 LE RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

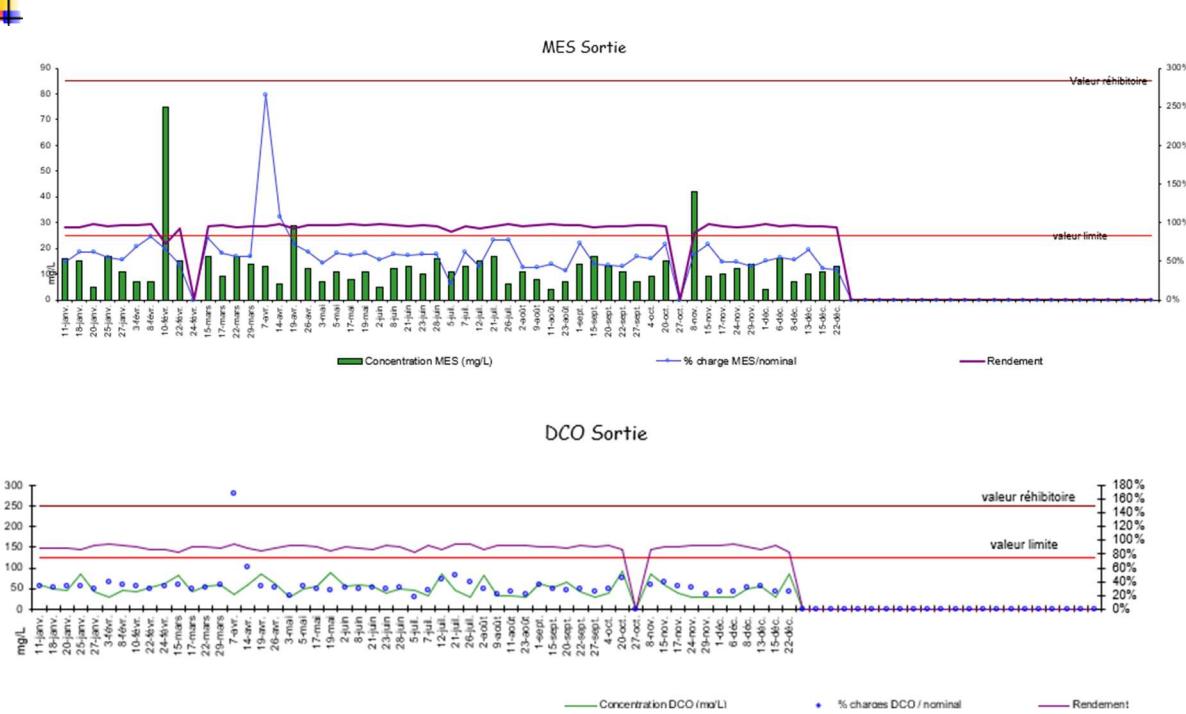
#### 14.1.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

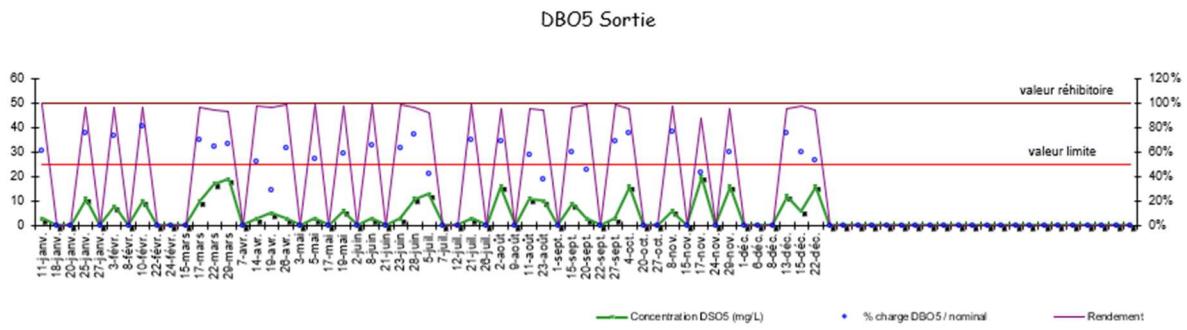
La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schœlcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bâche eau pluviale, d'un stockeur de boues, d'une bâche de collecte des matières de vidange et de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

## Caractéristiques principales

		Charge Nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000	19580	65.27
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	5 000	4417.808	88.36
DBO5	Kg/jour	1 900	1174.8	61.83
DCO	Kg/jour	6 800	2333.2	34.31
MEST	Kg/jour	2 000	1218.4	60.92

## Résultats en sortie de STEP





## Qualité du rejet

### Concentration (mg/l)

Paramètres	Données règlementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	75	13.33	4
DCO	125	93	52	30
DBO5	25	20	9.2	3

### Rendement (%)

Paramètres	Données règlementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	98	95	72
DCO	70	95	95	84
DBO5	90	99	97	88

## Les sous-produits de l'épuration

	2018	2019	2020	2021	Evolution (pts)
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	354	293,4	291	327,4	+36
Siccité moyenne (%)	30	30	30	30	0
Refus de dégrillage (T)	12	12	11	22.56	+11.56
Sables (T)	25	16,7	32	26.25	-5.75

Graisses collectées (m3)	113	86	55	82	+27
--------------------------	-----	----	----	----	-----

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge « Petit Robert ».

Les boues sont évacuées vers TERRAVIVA .

#### **Evènements notoires**

Confinement covid-19 mise en place d'un service minimum.

Greve générale en Martinique tout le mois de novembre 2021 : organisation exceptionnelle.

Recharge d'un biofor en BIOLITE

Changement classificateur.

#### **Projets pour la STEP**

Recharger 2 biofors en biolite

Commande d'un surpresseur procéder et d'un surpresseur de lavage.

---

#### LE MILIEU RECEPTEUR

**Bassin hydrographique :** MARTINIQUE

**Type :** Eau côtière

**Nom :** Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

**Nom du bassin versant :** Mer des Caraïbes

**Zone Sensible :** Hors Zone Sensible

## 14.2 STATION D'EPURATION DE DILLON FILIERE I

CODE SANDRE : 080000197209



### 14.2.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

### 14.2.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées, aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ; Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

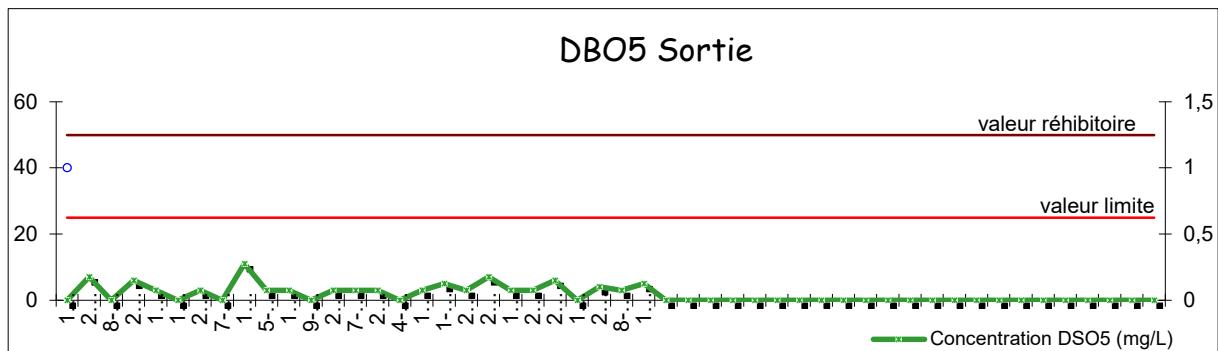
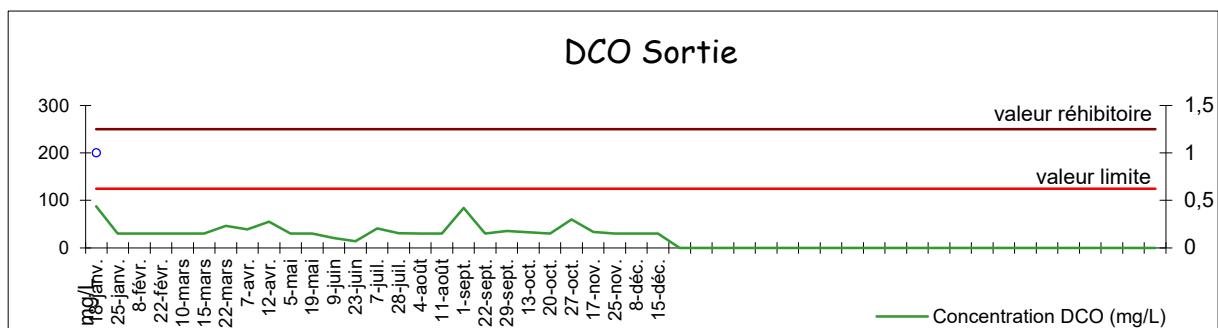
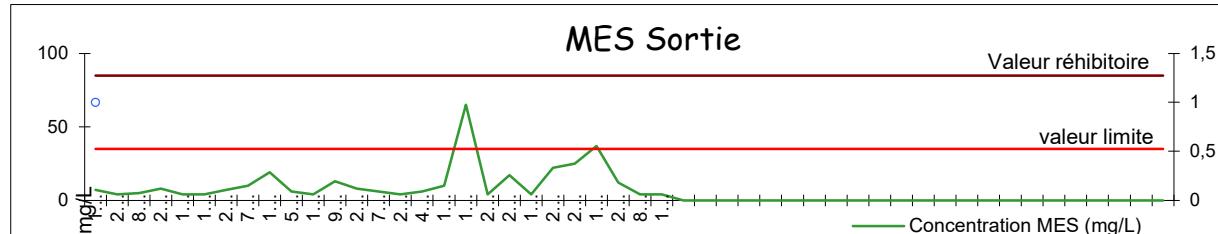
Elle dessert la commune de Fort-de-France

#### Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	25 000	12875	51.5
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	5 000	3123	62.46
DBO5	Kg/jour	1 500	772.5	51.5
DCO	Kg/jour	2 275	1364	59.95

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
MEST	Kg/jour	1 750	854.1	48.81

### Résultats en sortie de STEP



### Qualité du rejet

#### Concentration (mg/l)

Paramètres	Données règlementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	65	11.8	4
DCO	125	88	37	14
DBO5	25	11	4.4	3

#### Rendement (%)

Paramètres	Données réglementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	98.8	95.2	79
DCO	83,8	97	91.1	79
DBO5	90	99.3	98.2	96

### Les sous-produits de l'épuration

	2018	2019	2020	2021	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	177,91	219,83	234.59	268	+33.41
Siccité moyenne (%)	16,52	15,81	18.47	19.38	+0.91
Refus de dégrillage (T)	13,1	10,63	7.36	7.24	-0.12
Sables (T)	118	118	165	99	-66
Graisses collectées (m3)	144	140	109	130	+21

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge de « Petit Robert ».

Les boues sont évacuées vers Terraviva

### Evènements notoires

Confinement covid 19 mise en place d'un service minimum.

Grève générale en Martinique tout le mois de novembre 2021 : organisation exceptionnelle.

La station est attente du nouvel arrêté d'exploitation

### Projets pour la STEP

Changement de la lame déversante clarificateur F1

#### 14.2.3 MILIEU RECEPTEUR

**Bassin hydrographique :** MARTINIQUE

**Type :** Eau côtière

**Nom :** Embouchure Rivière Monsieur (FRJR115)

**Nom du bassin versant :** Mer des Caraïbes

**Zone Sensible :** Hors Zone Sensible

**Sensibilité azote :** Non

**Sensibilité phosphore :** Non

## 14.3 STEP DILLON FILIERE II

Code SANDRE : 080000297209



### 14.3.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

### 14.3.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Type à boues activées - aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Elle est également équipée d'une stabilisation des boues, oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

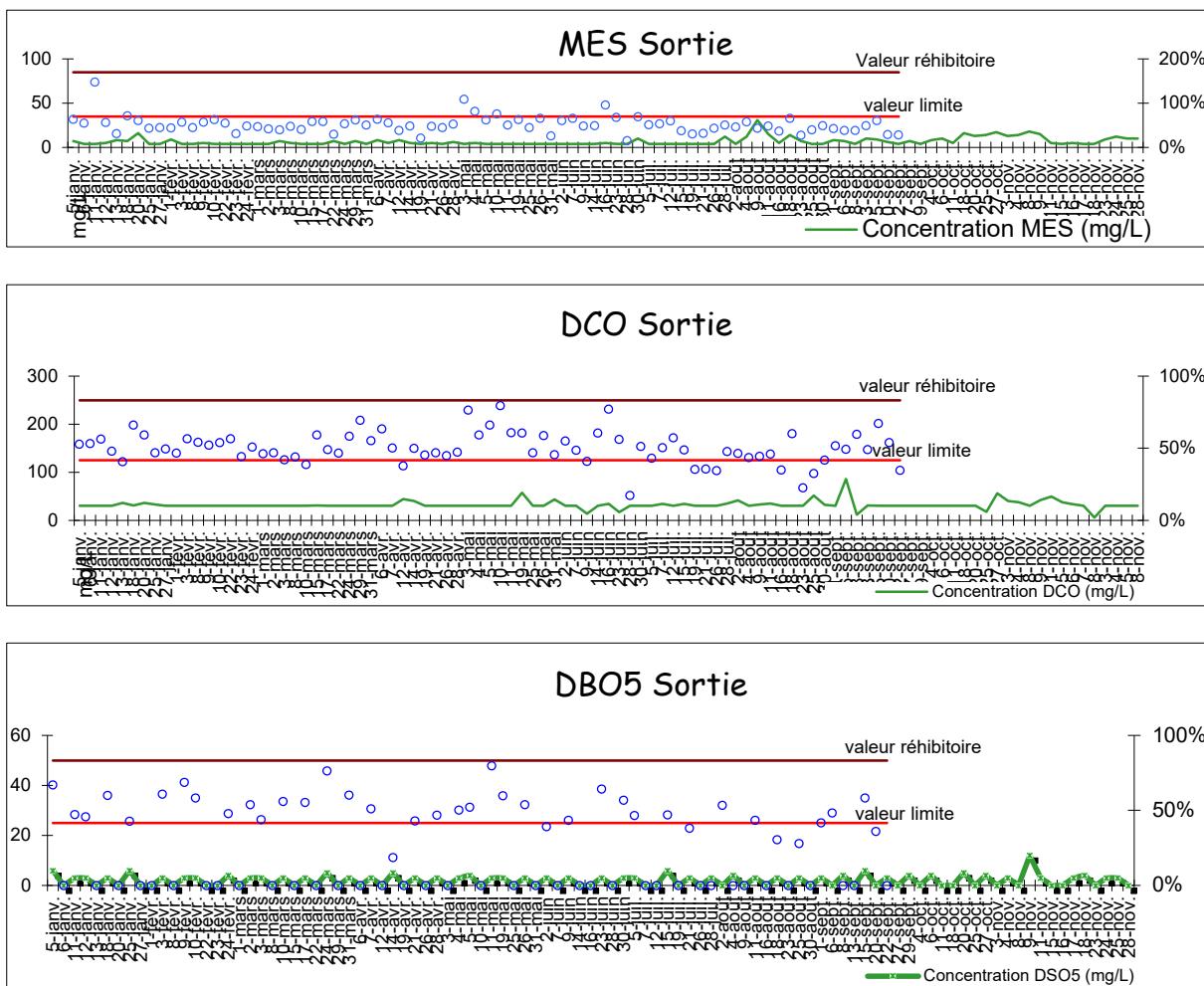
Commune desservie : Fort de France.

#### Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000	29986.67	49.98
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	12000	7173.24	59.77
DBO5	Kg/jour	3 600	1799.2	49.97
DCO	Kg/jour	6 660	3747.5	56.27
MES	Kg/jour	4 200	2339.6	55.70

## ■ Résultats en sortie de STEP

### Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO



## ■ Qualité du rejet

### Concentration (mg/l)

Paramètres	Données réglementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	31	6.8	4
DCO	125	86	32	6

DBO5	25	12	3.7	3
------	----	----	-----	---

### Rendement (%)

Paramètres	Données règlementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	91,4	99.59	97.5	87.60
DCO	83,8	98.78	93	84.73
DBO5	90	99.32	98.1	80

### Les sous-produits de l'épuration

	2018	2019	2020	2021	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	228,55	216,17	274.25	172.57	-101.68
Siccité moyenne (%)	16,34	15,66	18.59	19.20	+0.61
Refus de dégrillage (T)	16,6	13,37	12.54	17.72	+5.18
Sables (T)	84	109	118	110.55	-7.45
Graisses collectées (m3)	228	280	170	209	+39

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge « petit robert ».

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

### Evènements notoires

Confinement covid 19 mise en place d'un service minimum.

Grève générale en Martinique tout le mois de novembre 2021 : organisation exceptionnelle.

### Projets pour la STEP

#### 14.3.3 MILIEU RECEPTEUR

**Bassin hydrographique : MARTINIQUE**

**Type :** Eau côtière

**Nom :** FRJR115 - Rivière Monsieur

**Nom du bassin versant :** Mer des Caraïbes

**Zone Sensible :** Hors Zone Sensible

**Sensibilité azote :** Non

**Sensibilité phosphore :** Non

#### 14.4 STEP GODISSARD

Code SANDRE : 080000497209



##### 14.4.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

##### 14.4.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écrêtement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

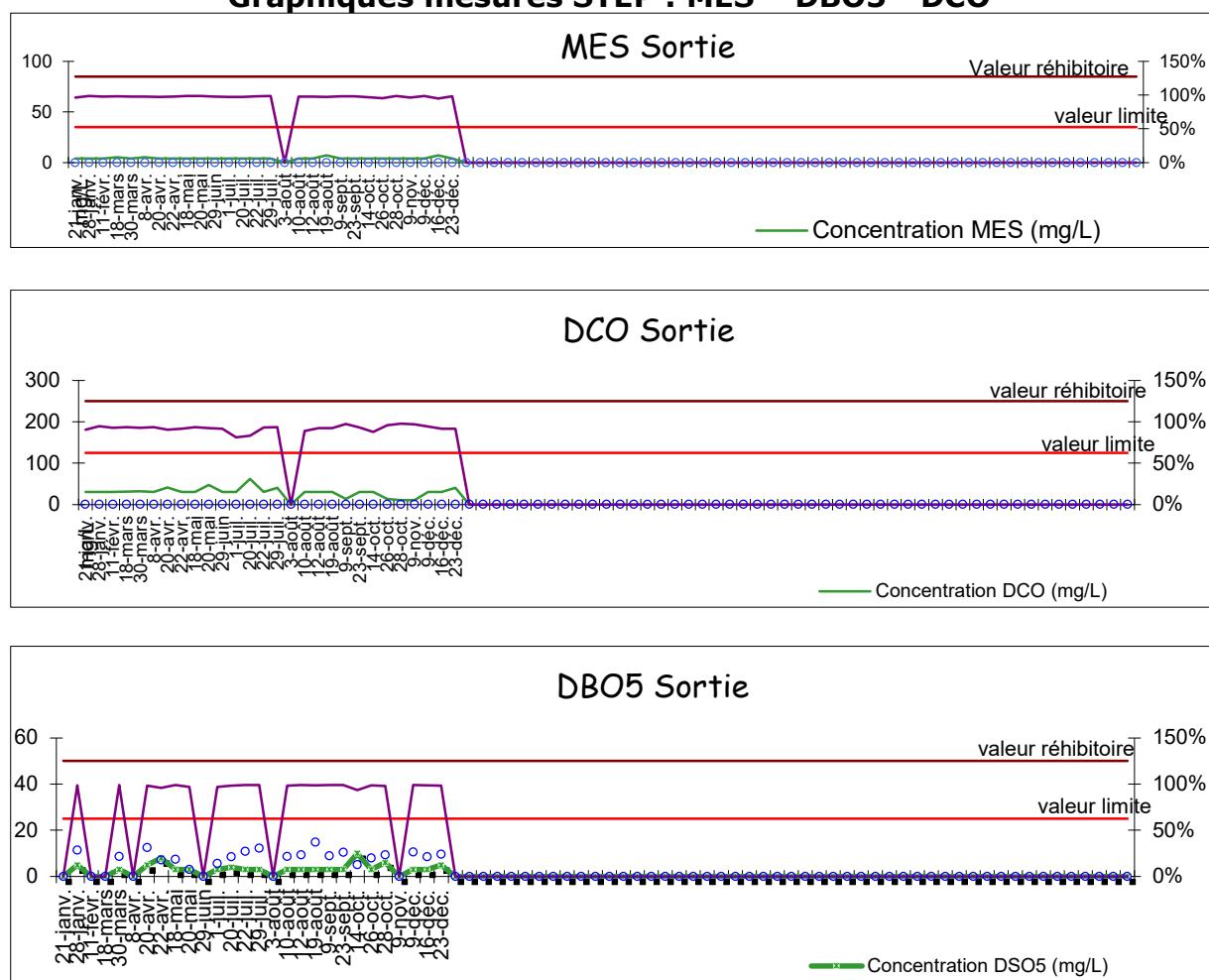
Commune desservie : Fort-de-France

##### Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000	3935	30.269
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	1 950	1045	53.59
DBO5	Kg/jour	1 040	236.1	22.70
DCO	Kg/jour	1 170	400.1	34.18
MES	Kg/jour	1 040	194	18.654

## Résultats en sortie de STEP

### Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO



## Qualité du rejet

**Concentration (mg/l)**

Paramètres	Données règlementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	14	4.4	3
DCO	125	62	30.4	11
DBO5	25	10	4	3

**Rendement (%)**

Paramètres	Données règlementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	98.89	97.51	94.52
DCO	75	97.58	92.03	81.01
DBO5	80	99.12	98.07	93.33

## Les sous-produits de l'épuration

	2018	2019	2020	2021	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	46,5	53,54	43.5	40.64	-2.860
Siccité moyenne (%)	12	11	11.63	11.84	0.21
Produits de dégrillage (T)	4,010	6,23	4.83	10.640	+5.81
Sables (T)	35,42	9,9	13	28	+15
Graisses collectées (m3)	13	12	15	20	+5

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge petit Robert

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

## Evènements notoires

Confinement covid 19 mise en place d'un service minimum.

Grève générale en Martinique tout le mois de novembre 2021 : organisation exceptionnelle.

## Projets pour la STEP

#### 14.4.3 MILIEU RECEPTEUR

**Bassin hydrographique :** MARTINIQUE

**Type :** Eau douce de surface

**Nom :** Rivière Madame

**Nom du bassin versant :** Mer des Caraïbes

**Zone Sensible :** Hors Zone Sensible

**Sensibilité azote :** Non

**Sensibilité phosphore :** Non

#### 14.5 STEP DE FOND LAHAYE

Code SANDRE : 080000297229



#### 14.5.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

#### 14.5.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

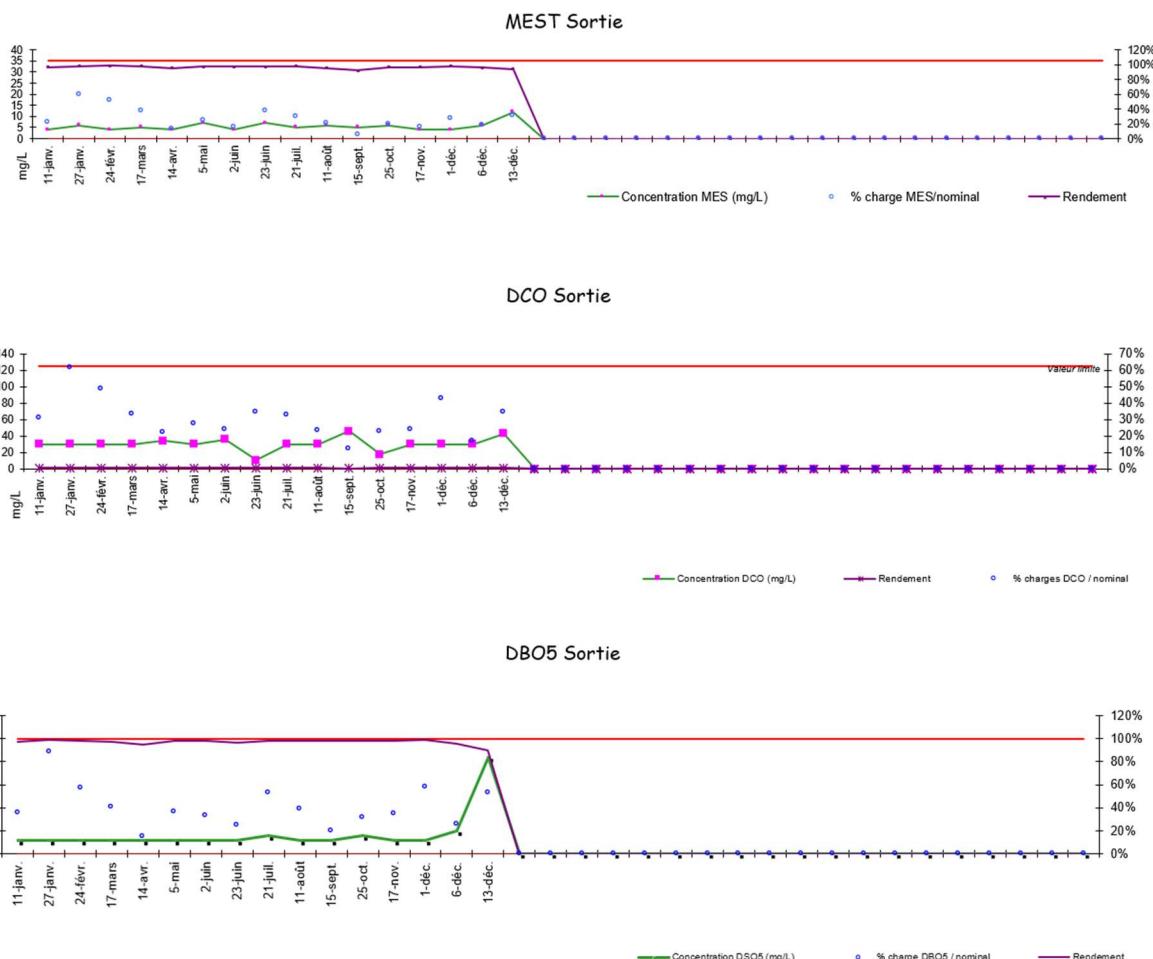
La station de Fond-Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fond-Lahayé (Schoelcher).

## Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000	1458.83	36.45
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	375	605	>100
DBO5	Kg/jour	216	87.5	40,50
DCO	Kg/jour	540	165.6	30.66
MES	Kg/jour	360	96.1	26.69

## Résultats en sortie de STEP Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO



## Qualité du rejet

### Concentration (mg/l)

Paramètres	Données réglementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	12	5.6	4
DCO	125	46	30.5	11
DBO5	35	21	4.4	3

### Rendement (%)

Paramètres	Données réglementaires	Résultats		
		MAXI	MOYEN	MINI
MES	90	98.33	96.41	92.19
DCO	75	96.53	89.20	78.60
DBO5	70	98.85	97.16	90

## Les sous-produits de l'épuration



	2018	2019	2020	2021	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	7,12	4,03	4.56	2.46	-2.1
Siccité moyenne (%)	16	15	14.73	16.3	+1.57
Refus de dégrillage (T)	0,18	-	1.8	3	+1.2
Sables (T)	24	14,85	66	42.9	-23.1
Graisses collectées (t)	27	24	23	29	+6

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Petit Robert

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

## Evènements notoires

Covid 19 : mise en place d'un service minimum

Grève générale en Martinique tout le mois de novembre 2021 : organisation exceptionnelle.

## Projets pour la STEP

Réfection de la clôture de la station.

#### 14.5.3 MILIEU RECEPTEUR

**Bassin hydrographique :** MARTINIQUE

**Type :** Eau douce de surface

**Nom :** Rivière Duclos

**Nom du bassin versant :** Mer des Caraïbes

**Zone Sensible :** Hors Zone Sensible

#### 14.6 STATION D'EPURATION DE ROSIERE

Code SANDRE : 080000197224



#### 14.6.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

#### 14.6.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés, Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

Commune desservie : Saint-Joseph

## Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	2500	1653.33	66.13
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	375	199.39	53.17
DBO5	Kg/jour	150	99.2	66.13
DCO	Kg/jour	-	173.6	
MES	Kg/jour	-	76.6	

## Résultats en sortie de STEP

### Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO



## Qualité du rejet

### Concentration (mg/l)

Paramètres	Données réglementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	15	6.7	4
DCO	125	72	37.6	30
DBO5	25	13	5.7	3

### Rendement (%)

Paramètres	Données réglementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99.39	97.31	93.57
DCO	75	98.66	93.73	85.87
DBO5	80	99.74	98.54	96.36

## Les sous-produits de l'épuration

	2018	2019	2020	2021	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	12,64	9,94	-	1.4	
Siccité moyenne (%)	20,21	19,76	-	-	
Refus de dégrillage (t)	4,13	5,5	4.33	16	+12
Sables (T)	3,73	-	-	-	
Graisses collectées (m3)	0	-	-	+	

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Petit Robert

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

## Projets pour la STEP

Changement de la canalisation d'extraction des boues.

## Evènements notoires

Changement des deux vannes a manchon pneumatique.

Covid 19, mise en place d'un service minimum.

Greve générale en Martinique tout le mois de novembre 2021 : organisation exceptionnelle.

Boue liquide transférée du step de rosière à la step de Godissard pour déshydratation.

#### 14.6.3 MILIEU RECEPTEUR

**Bassin hydrographique :** MARTINIQUE

**Type :** Eau douce de surface

**Nom :** ravine rosière

**Nom du bassin versant :** mer des caraïbes

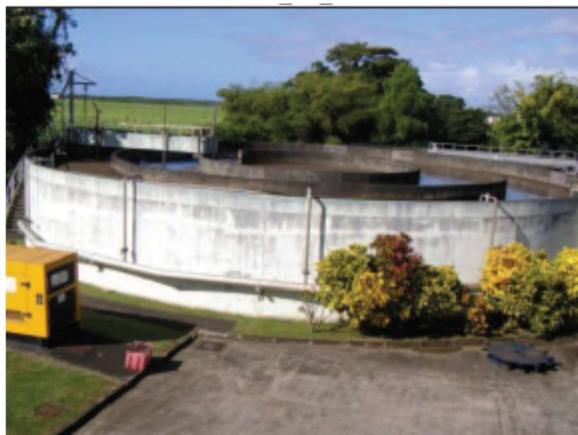
**Zone Sensible :** Hors Zone Sensible

**Sensibilité azote :** Non

**Sensibilité phosphore :** Non

### 14.7 STEP DE GAIGNERON

Code SANDRE : 080000197213



#### 14.7.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type Séparatif

Postes de refoulement : 15

#### 14.7.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

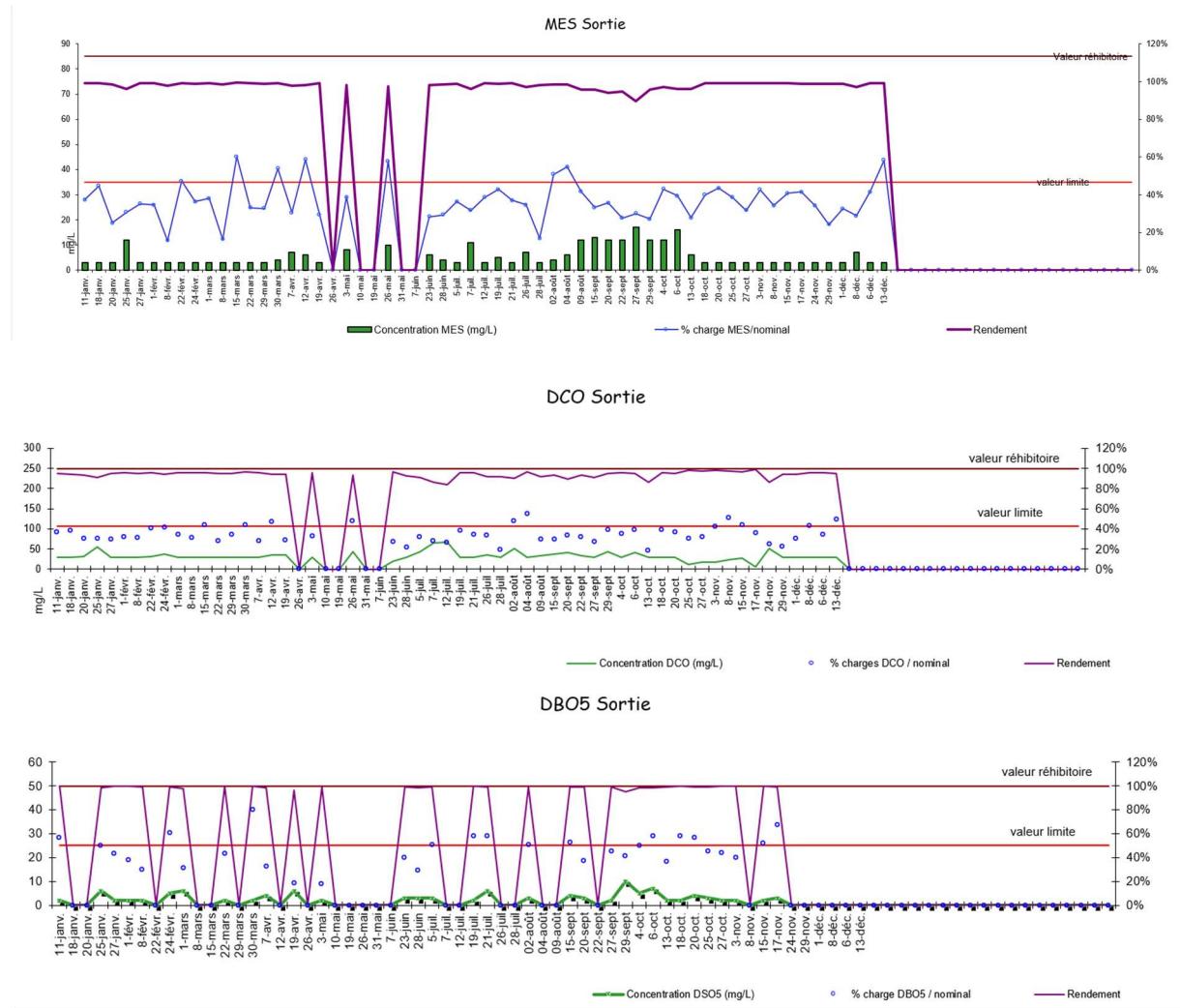
La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 35 000 EH. Elle est équipée d'une filière de prétraitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, de 2 filières de traitement biologiques et de 2 centrifugeuses.

Commune desservie : Le Lamentin

#### Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	35000	16085	46
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	7000	2844.91	40.64
DBO5	Kg/jour	2100	965.1	45.96
DCO	Kg/jour	2500	1730.4	69.22
MES	Kg/jour	1225	904.7	73.85

## Résultats en sortie de STEP Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO



## Qualité du rejet

### Concentration (mg/l)

Paramètres	Données réglementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	27	24	20
DCO	125	75	17.1	6
DBO5	25	10	3.5	2

### Rendement (%)

Paramètres	Données réglementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99.35	97.98	89.73
DCO	75	98.87	93.98	84.05
DBO5	80	99.67	98.83	95.24

## Les sous-produits de l'épuration

	2018	2019	2020	2021	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	199	186	186	206	+ 20
Siccité moyenne (%)	21	20	20	20	0
Refus de dégrillage (T)	-	4	2	3	+1
Sables (T)	-	6	-	4.30	
Graisses collectées (T)	-	108	108	200	+92

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

## Evènements notoires

Grève générale en Martinique tout le mois de novembre 2021 : organisation exceptionnelle.

Confinement covid 19, mise en place d'un service minimum.

---

#### 14.7.3 MILIEU RECEPTEUR :

**Bassin hydrographique** : MARTINIQUE  
**Type** : Eau douce de surface  
**Nom** : Rivière Lézarde  
**Nom du bassin versant** : Mer des Caraïbes  
**Zone Sensible** : Hors Zone Sensible  
**Sensibilité azote** : Non  
**Sensibilité phosphore** : Non

---

#### 14.8 STEP DE PELLETIER DESIRADE

Code SANDRE : 080000397213



---

#### 14.8.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : réseau de type séparatif  
Postes de refoulement : 5

---

#### 14.8.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 3 500 EH. Elle est équipée d'une filière de prétraitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, d'une filière de traitement biologique et d'une presse à boue

Commune desservie : Le Lamentin

## Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	3500	2226.66	63.62
Débit moyen journalier	m <sup>3</sup> /jour	700	157.64	22.52
DBO5	Kg/jour	210	133.6	63.62
DCO	Kg/jour	560	188.5	33.66
MES	Kg/jour	315	93.4	29.651

## Résultats en sortie de STEP Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO



## Qualité du rejet

### Concentration (mg/l)

Paramètres	Données réglementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	20	8.6	3
DCO	125	69	37.1	5
DBO5	25	9	5	2

### Rendement (%)

Paramètres	Données réglementaires	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99.81	97.97	95.25
DCO	75	99.41	95.67	89.97
DBO5	80	99.95	98.83	97.10

## Les sous-produits de l'épuration

	2018	2019	2020	2021	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	11	10,6	14	11.28	--2.72
Siccité moyenne (%)	15	14	20	-	

## Evènements notoires

Grève générale en Martinique tout le mois de novembre 2021 : organisation exceptionnelle.

Confinement covid 19, mise en place d'un service minimum.

## Projets pour la STEP

Réfection de la toiture

Réfection de la salle de commande et de réunion.

Réfection du prétraitement.

Réfection Vestiaire.

### 14.8.3 MILIEU RECEPTEUR

**Bassin hydrographique : MARTINIQUE**

**Type :** Eau douce de surface

**Nom :** Rivière Lézarde

**Nom du bassin versant :** Mer des Caraïbes

**Zone Sensible : Hors Zone Sensible**

## 14.9 LES MINI-STATIONS :

### 14.9.1 TABLEAU RECAPITULATIF

Commune	Nom station	Type	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées	50	-	Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	25	2000	Vidangeur
	Morne basset 2	boues activées	NF	-	vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	125	-	Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	185	-	Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Choisy	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	100	-	Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	75	-	Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées	450	-	Vidangeur
	Charmilles	Boues activées	200	-	Vidangeur
	la jambette	boues activées	500	2015	vidangeur
	hameau de la vallée	boues activées	NF	-	vidangeur
	lotissement modeste	boues activées	NF	-	vidangeur
	la fontane	boues activées	NF	-	vidangeur
	terrasse de balata	boues activées	NF	-	vidangeur
	Les Meynards	Boues activées	50	-	Vidangeur
Lamentin	Centre nautique	Boues activées	500	-	Vidangeur
	Sarraud	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Roche carré	Boues activées	500	-	Vidangeur
	Long Pré	Boues activées	1200	-	vidangeur
Total	25		5010	-	

#### 14.9.2 LEURS RESEAUX DE COLLECTE

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndics passent une convention avec ODYSSI sur les modalités de transfert.

#### 14.9.3 LEURS SYSTEMES DE TRAITEMENT

Description des systèmes : type à boues activées, oxydation par turbine,

Milieux récepteurs : Ravine ou canal réseau pluvial.

#### 14.9.4 CONTROLE DES MINI STEP

MINI-STEP	ENTREE			SORTIE			Rendement			BOUE S
	DBO 5 mg/L	DC O mg/L	ME S mg/1	DBO5 mg/L (25mg/l)	DC O mg/L (125 mg/l)	ME S mg/L (35 mg/l)	DBO 5 ( 60 %)	DC O (60 %)	MES(60 %)	
CHOISY	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
HAMEAUX	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	10
PRESQU'ILE	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
RIVIERE BLANCHE N	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	10
RIVIERE BLANCHES S	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
RAMEDAC E N	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
RAMEDAC E S	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
BAMBOU DUSCHAM PS	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
MORNE BASSET	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
LUNETTE BOUILLEE	1020	3300	1400	4	30	12	99,61	99,09	99,14	oui 19
MONTROSE	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
BELLE ETOILE	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	20
CHARMILLE E	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
ROCHES CARREES	90	270	90	3	30	11	96,67	88,89	87,78	oui 68
CENTRE NAUTIQUE	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
LONG PRE	400	660	400	9	30	28	97,75	95,45	93	oui 60
LONG PRE	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	60
SARRAULT	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR

LOTISSEMENT MODESTE	NR										
MORNE BASSET oxifix	NR										
HAMEAUX RAVINE VILAINE	NR										
LA FONTANE	NR										
LA JAMBETTE	NR										
CHOCO CHOISY	NR										
TERRASSE DE BALATA	NR										
LLS MEYNARD	NR										

NR = Non Réalisés

*ODYSSI s'est basée sur l'arrêté de 2015 qui n'obligent pas les analyses pour les stations de moins de 500 EQH chaque année. Elles doivent avoir lieu tous les 2 ans. Après entretien avec la DEAL qui lui a conseillé de le faire chaque année pour toutes les stations pour un meilleur suivi, ODYSSI fournira désormais les informations chaque année.*

## 15 TARIFICATION ET LES RECETTES DE SERVICE

### 15.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

#### 15.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m<sup>3</sup> jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m<sup>3</sup> livrés.

#### 15.1.2 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la règlementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

#### 15.1.3 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de

conduites, bétons et enduits etc...) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

#### 15.1.4 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La règlementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

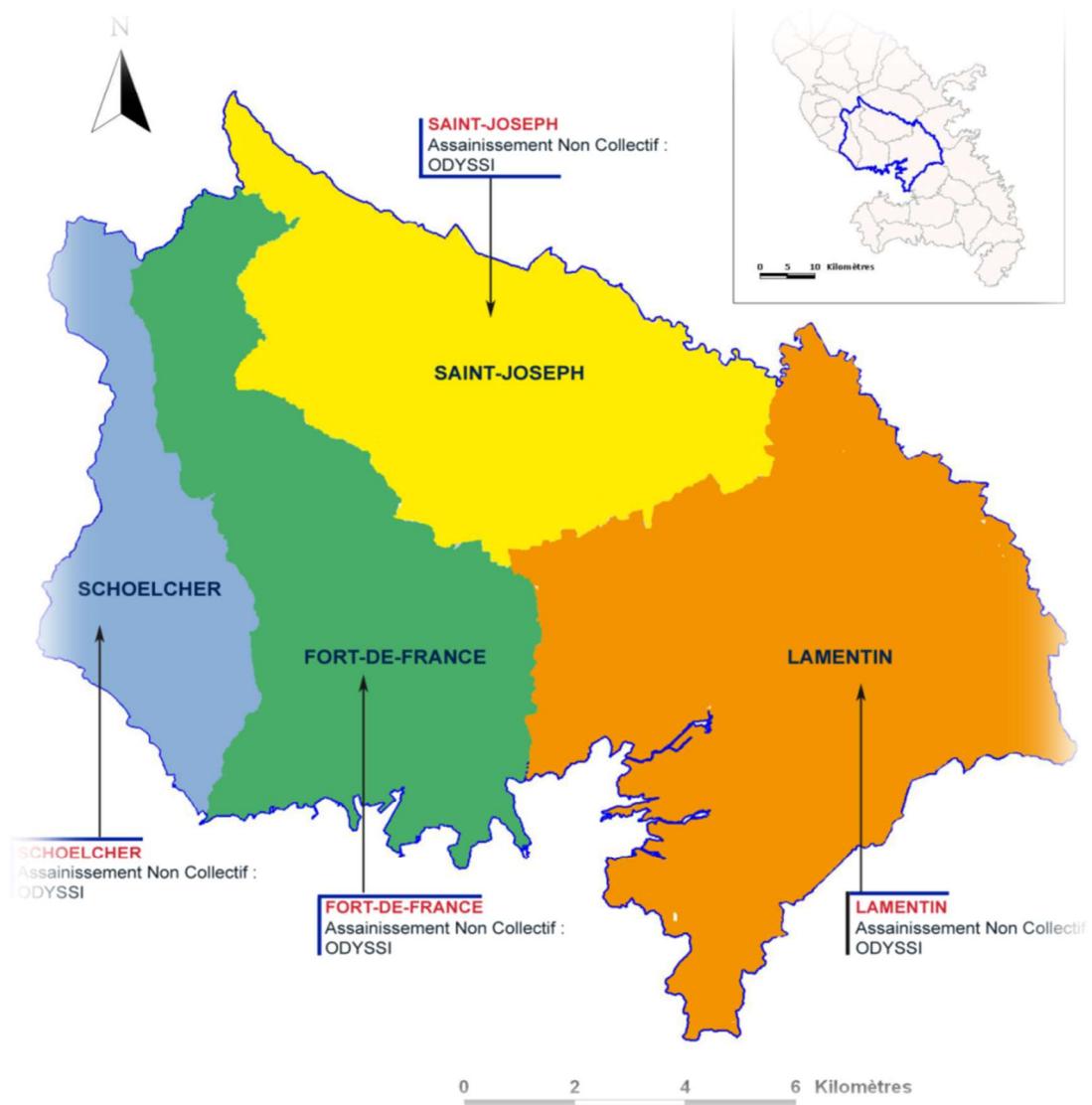
Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- La redevance ODE au 1er janvier 2016 : modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m<sup>3</sup>

## 16 LES PERSPECTIVES

- SUBVENTIONS : une amélioration de la gestion des subventions est souhaitée par la Direction Générale : en effet, le délai d'attente concernant les notifications de subvention est très long et cela génère des retards au niveau du lancement des différents projets d'ODYSSI. Cela est valable également pour le budget « eau ».
- OPTIMISATION DES COÛTS : La gestion du parc automobile, la gestion locaux, l'optimisation personnel et la gestion des achats sont d'ordre prioritaire pour ODYSSI. Comme pour l'eau, les dépenses augmentent en raison de la crise et divers axes sont à l'étude pour palier à ces augmentations.
- TRAVAUX : Des travaux et développement de mini-step et des postes de refoulement sont prévues cependant, des retards existent en raison de la crise et des retards au niveau des subventions.

# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



## 17 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la Communauté d'Agglomération Centre Martinique le 1er janvier 2006.

Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes

## 18 LES CONTROLES

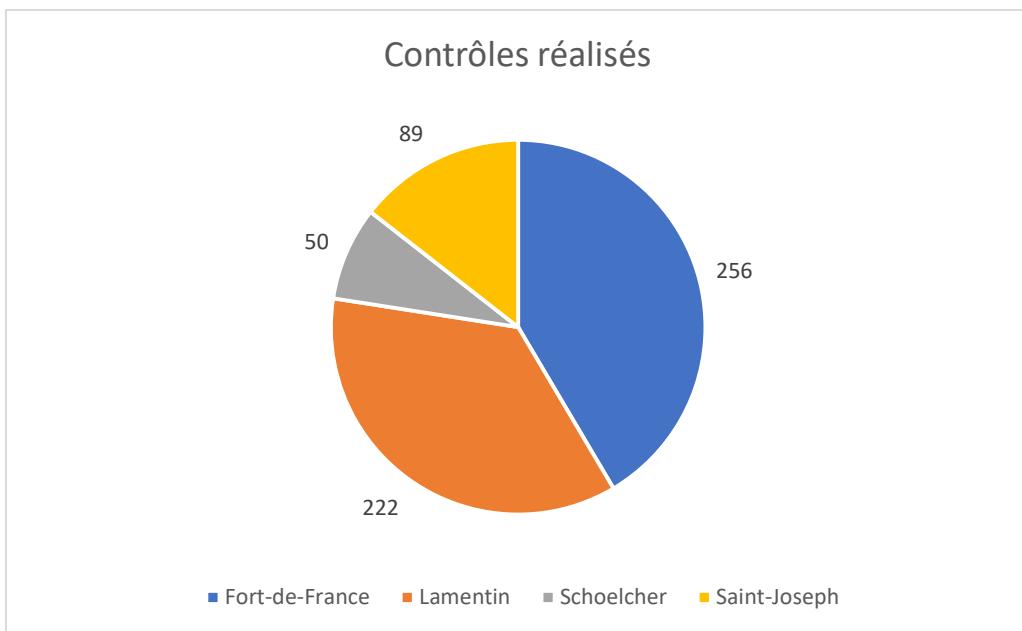
### 18.1.1 TABLEAU DE BORD GENERAL

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAUX
<b>Conception/Réalisation (187€)</b>	14	24	28	22	9	37	15	22	39	25	27	14	<b>276</b>
<b>Conception/réalisation +20eq</b>	1	1	0	2	0	3	3	0	0	0	2	4	<b>16</b>
<b>Contrôle de bonne exécution (97€)</b>	5	4	5	3	0	4	2	1	4	3	6	2	<b>39</b>
<b>Contrôle de bonne exécution + 20</b>	1	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	<b>4</b>
<b>Contrôle de l'existant (84€)</b>	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	<b>5</b>
<b>Diagnostic Vente (204,20€)</b>	31	20	31	42	18	28	18	11	18	23	16	21	<b>277</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>52</b>	<b>51</b>	<b>64</b>	<b>70</b>	<b>28</b>	<b>72</b>	<b>39</b>	<b>35</b>	<b>62</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	<b>41</b>	<b>617</b>

#### 18.1.2 BILAN D'ACTIVITE PAR COMMUNE

##### NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE

	2019	2020	2021	Evolution
Fort-De-France	228	173	256	47,98%
Lamentin	226	186	222	19,35%
Schoelcher	56	49	50	2,04%
Saint-Joseph	67	56	89	58,93%
<b>TOTAL</b>	<b>577</b>	<b>464</b>	<b>617</b>	<b>32,97%</b>



## 19 LES NOTAIRES

### 19.1 DIAGNOSTICS ASSAINISSEMENT REALISES DANS LE CADRE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

	2019	2020	2021	Evolution
Fort-de-France	134	108	162	50,00%
Schœlcher	26	27	23	-14,81%
Saint Joseph	26	19	33	73,68%
Lamentin	47	44	59	34,09%
TOTAL ODYSSI	233	198	277	39,90%

